

Toulouse 1976 : Un mois de mars pourri

Au sommaire :

- Repères chronologiques (page 2)
- Liste des documents (extrait des archives) que contient ce dossier (page 3)

Toulouse 1976 : Un mois de mars pourri.

Mort de Robert et Diégo, incarcération de Sylvie Porté, attentat contre l'imprimerie 34, incarcération de Bernard Réglat...

Ce mois de mars 1976* à Toulouse est marqué par la mort accidentelle de Robert Touati et Jaime Diego Ruiz Rosado membres d'un groupe autonome libertaire. Robert, originaire du Maroc, avait 23 ans et vivait depuis de nombreuses années à Toulouse. Diego de nationalité espagnole, originaire d'Algo-Donales, avait 23 ans, il avait fui la police franquiste et séjournait depuis plusieurs mois dans la ville, sous la fausse identité de Juan Escribano. Les deux compagnons sont retrouvés le 10 mars, sur le Campus Universitaire de Rangueil, déchetés par la charge de 2 kg d'explosif qu'ils transportaient. Dans la nuit du 8 au 9 mars 1976, Robert et Diego en passant par le Campus devaient déposer l'engin dans l'enceinte de la caserne de la CRS 27. L'objectif n'était pas de faire des victimes, ni même de tuer le ministre de l'Intérieur comme l'affirmeront les médias mais de répondre modestement à la violence étatique. Au début du mois, la CRS 27 venait de s'illustrer, en réprimant violemment les manifestations virulentes des vigneron de l'Hérault et de l'Aude. Le 4 mars, un viticulteur de l'Aude Emile Pouytès et un commandant de la CRS 27 Joël Le Goff étaient morts au cours d'un affrontement armée entre viticulteurs et force de l'ordre. Le 9 mars, dans cette caserne, M. Poniowski (ministre de l'Intérieur) assistait aux obsèques de l'officier. Le lendemain, après la découverte des corps de Robert et Diego, vingt six personnes étaient interpellées dans les milieux libertaires...

Repères chronologiques

Nuit du 8 au 9 mars - Mort de Jaime Diego Ruiz Rosado et de Robert Touati.

9 mars – M. Poniowski (ministre de l'Intérieur) est présent à la caserne de la CRS 27 aux obsèques de l'officier.

10 mars – Campus Universitaire de Rangueil : Découverte des corps de Robert et Diégo**.

11 mars – Opération policière dans les milieux libertaires. Perquisitions et interpellations de 26 personnes.

13 mars - Sylvie Porté supposée complice de Robert et Diego est interpellée à Paris. Après 48h de garde à vue, elle est incarcérée pendant une semaine à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) et transférée à la prison St Michel de Toulouse.

17 mars – À 2h du matin, rue des Blanchers, une forte explosion ravage les ateliers de l'imprimerie 34. L'attentat n'est pas revendiqué. Mais, d'après les documents de l'époque il pourrait être l'œuvre des «Guerilleros del Cristo Rey » (Christ Roi) groupe espagnol au service de l'Etat franquiste et très actif au Pays Basque Sud et Nord au cours de ces années 1970. Mais avec le recul et avec le matériel n'on explosé (détonateur) retrouvé sur place par les enquêteurs, on peut éventuellement l'attribué à l'un des Services secrets français en réponse à la tentative d'attentat du 9 mars visant la caserne de la CRS 27.

31 mars – Bernard Réglat, membre du groupe libertaire qui gère l'imprimerie 34, est interpellé à Toulouse dans le cadre de l'instruction sur les GARI***. Il est d'abord incarcéré à la prison St Michel avant d'être transféré à Paris et à la prison de la Santé. Il rejoint les trois autres membres de la mouvance toulousaine (Michel Camilleri, Mario Ines Torres et Jean-Marc Rouillan) détenus dans la même prison, depuis septembre et décembre 1974, pour des faits liés aux GARI. Ces trois derniers seront mis en liberté provisoire en mai 1977. En Juillet 1976, Bernard Réglat sera mis en liberté provisoire et par la suite obtiendra un non-lieu.

12 avril – Meeting de solidarité à l'imprimerie 34 (prises de parole, film, musique...) au Palais des sport (Halle aux grains).

Mai - Actions solidarité avec les cinq libertaires détenus à Paris et Toulouse :

- **Le 5 mai** à 22 heures intervention à la prison Saint Michel où Sylvie Porté est détenue. Un dispositif sonore comprenant des haut-parleurs est disposé sur un toit surplombant la prison. A 22h il diffuse en boucle à l'aide d'une cassette pré enregistrée des chants révolutionnaires, un message de solidarité adressé en particulier à Sylvie, aux détenus et au juge d'instruction qui instruit l'affaire de Sylvie.

- **Le 9 mai** dans le quartier des Demoiselles, le train Nice-Bayonne qui à l'approche de la gare Matabiau roulait au ralenti est stoppé par des pétards SNCF. Pétards posés par des mains anonymes sur les rails à

intervalles réguliers. Le conducteur du train entendant les trois explosions successives est obligé, suivant le règlement, de réduire sa vitesse au minimum et de s'arrêter à la hauteur d'un drapeau rouge. Mais, aujourd'hui le drapeau est tenu par un compagnon déguisé en cheminot. Des fourrés surgissent une trentaine de personnes qui tracent des slogans sur les wagons et qui distribuent un tract aux voyageurs en faveur de cinq libertaires prisonniers.

Contenu du tract de revendication diffusé aux voyageurs :

« Tchou-tchou, la locomotive s'arrête ou Cinq libertaires toulousains dans les prisons du libéral Giscard.

Arrêter un train pour nous expliquer peut paraître dérisoire et hors de propos. Mais on connaît les mécanismes de l'information, la façon dont sont passés sous silence tous les événements importants au profit des faits divers spectaculaires, la façon dont la grande presse déforme, minimise, récupère toutes les formes de lutte et de révolte, les motivations de tels actes apparaissent plus clairement. Messieurs les journalistes, voici du spectaculaire ! A vous d'informer avec toutes les explications en mains. Ce n'est plus le manque de données qui peut vous amener à écrire des erreurs, on vous fournit l'alibi fait divers pour justifier votre éventuel intérêt. Alors, au travail ...

Le capital modernise son appareil légaliste pour réprimer, légitimer l'arbitraire, instaurer la délation comme pratique courante, épier, immatriculer systématiquement tout individu, anesthésier toute contestation.

Les démocraties européennes ne cessent de coopérer dans la recherche de nouvelles structures répressives pour le maintien de l'ordre.

- Lois anti-terroristes en Angleterre,

- Lois d'urgence en RFA, qui ne laissent même plus un faux-semblant de démocratie.

- La France ayant quelques longueurs de retard dans la chasse aux sorcières, régénère son appareil juridico-policié à coups de lois liberticides, d'arrestations arbitraires. C'est dans cette ambiance, destinée à criminaliser les délits politiques, que les GARI passent de la Cour de Sûreté de l'État aux Assises.

Depuis 19 mois, 3 camarades des GARI, Mario Ines-Torres, Michel Camilleri, Jean-Marc Rouillan, sont incarcérés à la prison de la Santé. Leur crime, c'est d'avoir voulu empêcher que leurs camarades Oriol Solé et Pons Llobet soient garrottés par le gouvernement espagnol. C'est d'être intervenus pratiquement contre la violence fasciste qui venait d'assassiner leur camarade Salvador Puig Antich, en s'attaquant aux relations économiques franco-espagnoles.

Pour les GARI, la Cour de Sûreté de l'État permettait des interventions rapides, droit de perquisition n'importe où et n'importe quand, arrestations de militants pour simple délit d'opinion, six jours de garde à vue, tout cela sans possibilité de recours... Elle permettait aussi à cette époque de faire plaisir au régime franquiste en lui neutralisant ses opposants, tout en favorisant pour la France ses ventes de matériel militaire. Echange de bons procédés entre pays voisins, du style : tu m'achètes ma soupe, je te calme tes opposants.

Mais pour la France, grande marchande de liberté d'expression, continuer à se faire remarquer en gardant des prisonniers politiques devenait gênant. Le dossier GARI passa donc du tiroir Cour de Sûreté de l'État à celui Cour d'assises. L'image de marque est sauvée, l'affaire est dépolitisée, et les trois anarchistes vont en prendre plein la gueule sans que personne ne s'indigne.

Le nouveau juge d'assises, Pia, entièrement manipulé par le Ministre de l'Intérieur, reprenait au début toute l'instruction, en séparant les faits reprochés, pour alourdir au maximum les condamnations.

Parallèlement à cette manœuvre politico-juridique destinée à cacher les véritables motivations des trois libertaires des GARI, une campagne de presse était orchestrée par Ponia après la mort de deux camarades sur le campus de Rangueil. Comme d'habitude la mort de deux copains servit aux journaux pour vendre leurs mensonges et traîner dans la boue les milieux libertaires.

Les flics se servirent du prétexte pour arrêter et fichier de nombreux anarchistes (pistolet dans le dos et menottes aux poings pour essayer de leur mettre sur le dos la mort du CRS Legoff (tué à Montredon), pour inculper une jeune libertaire, Sylvie Porté, dont le crime est d'avoir été l'amie d'une des deux victimes. Depuis près de deux mois, elle est incarcérée à la prison St Michel à Toulouse, sans autre motif ...

Cette campagne n'était pas terminée que Bernard Réglat, de l'imprimerie 34, était arrêté par la SRPJ de Toulouse à la suite d'un article du *Monde* qui le déclarait en fuite. Comme dans le cas de Sylvie, les flics se servirent de certaines astuces commodes du Code Pénal, obscures pour le commun des mortels, mais dont l'efficacité s'est concrétisée chaque fois par une semaine d'isolement, sans possibilité de contacter un avocat ... Bernard attend à la Santé, comme Sylvie à St Michel, comme les trois des GARI, comme des milliers d'autres dans les prisons, dans les asiles ou dans les bagnes, qu'importent les noms qu'on leur donne et sous lesquels ils se cachent. Mais si eux à l'intérieur n'ont que la possibilité d'attendre, nous à l'extérieur pouvons faire beaucoup pour eux, en expliquant leurs véritables motivations politiques, les magouilles par lesquelles le pouvoir veut faire taire ceux qui

refusent l'exploitation, ceux qui refusent d'être des moutons, d'être enchaînés toute leur vie à l'aliénation quotidienne.

Toulouse le 8 mai 76

- **Le 13 mai** au centre ville dans la soirée des poches en plastique contenant un liquide rouge (souvent du sang provenant des abattoirs de St Cyprien) sont lancées sur les façades de plusieurs banques, ainsi que contre le siège du journal de *La Dépêche du midi* rue Bayard. Au Mirail, dans la nuit une agence de la Société Générale est saccagée. Les actes sont revendiqués en solidarité avec les libertaires emprisonnés.

15 juin – Procès de Sylvie Porté au Palais de Justice de Toulouse. La salle d'audience est pleine et dehors devant le Palais plus de deux cents personnes sont présentes en solidarité avec Sylvie, incarcérée depuis le 13 mars. La sentence est mise en délibérée. Le 21 juin, Sylvie est condamnée à 10 mois de prison dont 7 avec sursis.

Notes

*Le 6 mars c'est Oriol Solé Sugranyes, membre de l'exMIL (Movimiento Iberico de Liberación), qui est abattu par la Guarda Civil près de Burgette à quelques centaines de mètres de la frontière française. Il s'était évadé la veille de la prison espagnole de Ségovia en compagnie de 28 prisonniers politiques. Ce fait est relaté dans le livre *Mouvement ibérique de libération, mémoires de rebelles* édité par le CRAS.

** Au cours des années qui vont suivre, au Commissariat central de Toulouse (Rempart St Étienne) lors de gardes à vue (suite à des actions diverses commises à Toulouse et dans la région) certains policiers prendront un malin plaisir à montrer aux interpellé-es les photos des corps déchetés de Robert et Diégo.

***GARI (Groupes d'Action Révolutionnaires Internationalistes) sigle utilisé par une coordination de groupes autonomes libertaires, dans le cadre d'une solidarité aux membres du MIL incarcérés en Espagne. Coordination qui va être à l'origine de diverses actions en Europe au cours de l'année 1974. Lire les deux ouvrages publiés par le CRAS : *Mouvement ibérique de libération, mémoires de rebelles* édité en mai 2007 et *Les GARI – 1974 La solidarité en actes : Enlèvement du banquier Suarez...* édité en mars 2013.

Liste des documents

- Quelques articles de la presse bourgeoise (*L'Aurore* de Paris, *La Dépêche* de Toulouse, *France-soir* de Paris, *La nouvelle République* de Bordeaux, *L'Union de Reims...*)
- *La bombe de Toulouse*, tract Paris, mars 1976
- Communiqué d'I34 (Imprimerie 34), tract, Toulouse, mars 1976
- *Communiqué à TF1 et à la Dépêche*, tract de diverses organisations, Toulouse, mars 1976
- *De la liberté de la presse*, mars 1976, article de Charlie Hebdo, Paris, mars 1976
- *La Pédèche*, journal de *La dépêche* détournée détournée, Toulouse, 23 mars 1976
- *Basta* (supplément à *Basta n°2*), AAEL (Association d'Art et d'Expression Libre), Toulouse, mars 1976
- *Communiqué* de la Fédération Anarchiste, article du Monde Libertaire, Paris, avril 1976
- *Arrestations arbitraires*, tract du Comité contre la répression, Toulouse, avril 1976
- *Un ouvrier de l'Imprimerie 34 arrêté*, tract du Comité contre la répression, Toulouse, avril 1976
- *Meeting de solidarité à l'imprimerie 34*, tract du Comité contre la répression, Toulouse, avril 1976
- *Solidarité avec l'imprimerie 34*, carte d'I34, Toulouse, avril 1976
- *Lecanuet – Aux Comtes de Toulouse !...*, tract du Comité contre la répression, Toulouse, 13 avril 1976
- *La mort, la presse...et la prison*, dépliant, Toulouse, avril 1976
- *La police d'abord la légalité après !* Tract du Comité contre la répression, Toulouse, avril 1976
- *En France, la liberté c'est comme le gruyère, c'est plein de trous*, tract, Toulouse, avril 1976
- Sylvie Porté croupit depuis plus d'un mois en prison, pétition, Toulouse, avril 1976
- *Halte à la loi de la force !* Tract du Collectif contre la répression, Toulouse, avril 1976
- *Les artificiers cosmopolites* revendiquent l'attentat contre la Tour Eiffel, *Libération*, Paris, avril 1976
- *A Toulouse une fois l'imprimerie 34*, tract de l'Imprimerie 34, Toulouse, avril 1976
- *Des vendanges de la mort aux vendanges de l'amour*, couverture de la brochure (voir PDF), Montpellier, avril 1976
- *Lettre de la prison St Michel* de Sylvie Porté d'avril ou de mai 1976
- *Terrorisme et manipulation de l'information*, article du Monde Libertaire, Paris, mai 1976
- *Allez, les verts Allemagne/France, tract d'un groupe libertaire*, Toulouse, mai 1976
- Autocollants, Toulouse, juin 1976
- *Procès de Sylvie Porté*, tract, Toulouse, juin 1976
- *Du procès de Sylvie Porté*, tract, Toulouse, juin 1976

Les deux dynamiteros de Toulouse voulaient sans doute « parachuter » leur bombe sur le ministre

MICHEL PONIATOWSKI a très probablement échappé à un attentat, mardi, à Toulouse.

En effet, l'explosion d'un engin de fabrication artisanale de forte puissance a tué et déchiqueté deux personnes, dans la nuit de lundi à mardi, sur un terrain du campus de la Faculté de Ranguel, à trois cents mètres environ de la clôture du cantonnement de la C.R.S. 27 où se trouvait, depuis la veille, le corps du commandant Le Goff, auquel le ministre devait rendre les honneurs dans la matinée.

L'un des cadavres, celui d'un membre du G.A.R.I. (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste), a été rapidement identifié. Il s'agit de Robert Touati, 24 ans, demeurant à Toulouse, né en Algérie en 1952.

Cette nuit-là, vers 2 h 30 du

matin, une très violente explosion était entendue. Elle se situait dans le campus de la Faculté, en direction du casernement de la C.R.S. 27, à la sortie est de Toulouse. Mercredi après-midi, un appel téléphonique anonyme prévenait Police-secours de la présence de deux cadavres dans un bosquet situé lui-même à trois cents mètres de la clôture de la C.R.S. 27, mais à environ un kilomètre du château du Petit-Leopinnet, siège du cantonnement.

Tout autour d'une grande excavation profonde d'un mètre, les inspecteurs de la Sûreté ont découvert les cadavres déchiquetés de deux hommes. L'un, Robert Touati, était connu des services de police pour ses activités d'extrême gauche. L'autre, affreusement mutilé, était méconnaissable. Il était cependant porteur d'une carte grise au nom de Daniel Gélin.

Un dispositif savamment préparé

Un élément porte à croire que l'engin — dont on n'a rien retrouvé — était destiné au ministre de l'intérieur. En effet, près de l'énorme cratère provoqué par l'explosion, les policiers ont trouvé une branche de quatre à cinq mètres de long sur laquelle étaient fixés deux rivets permettant de faire coulisser une ficelle de dix mètres environ. Peut-on alors penser que les deux jeunes

gens avaient l'intention de « parachuter » à l'aide de ce dispositif le colis piégé au-delà de la clôture séparant le campus de la C.R.S. 27? Ou bien faut-il envisager l'existence d'un « kamikaze » qui se serait proposé de récupérer la bombe le lendemain matin dans le parc de la C.R.S. 27 pour la lancer sur le ministre de l'intérieur? Il est en tout cas certain que le service d'ordre mis en place mardi n'aurait laissé aucune chance à quiconque tentant de pénétrer dans le parc porteur d'un paquet.

Cette hypothèse apparaît en tout cas plus crédible qu'un règlement de comptes entre étudiants extrémistes de la faculté. En effet, certains gauchistes se sont plaints hier d'incidents provoqués depuis quelques jours dans l'enceinte du campus par des groupes nationalistes. Quelques rumeurs couraient même, dès mardi soir, sur l'explosion de la bombe, alors que la police n'était pas encore avertie.

Les deux dynamiteros auraient-ils eu des complices au courant de cette sinistre entreprise? Autant de questions qui demeurent pour l'instant sans réponse.

Coup de file dans les milieux extrémistes

En tout cas, on apprenait hier soir, à Paris, que des opérations de police avaient été déclenchées dans la région de l'Aude, ainsi qu'à Toulouse plusieurs personnes étant interrogées.

Pour les enquêteurs, le lien semble évident entre la fusillade de Montredon et l'explosion du campus de Ranguel. Ils vont donc s'attacher à établir l'emploi

du temps de ces personnes, d'une part pour l'après-midi du jeudi 4 mars quand éclata la fusillade, d'autre part au cours de la nuit de lundi à mardi dernier, quand les deux hommes furent tués par l'engin explosif.

La mort de Robert Touati va tout particulièrement orienter les recherches vers les milieux anarchistes du Sud-Ouest. Touati était en effet connu comme membre du G.A.R.I. et du Comité de soutien des anarchistes qui participa notamment à l'attentat d'Albi le 21 janvier 1975.

Enfin, on remarque que l'explosion qui a tué les deux extrémistes n'est pas sans rappeler les circonstances de celle d'Albi. L'engin, qui avait alors complé-

tement éventré la voiture, était constitué d'une charge de deux kilos de T.N.T., charge que l'on peut estimer équivalente à celle de l'explosion de Toulouse. Jean-Claude Driant, le conducteur du véhicule, aurait provoqué l'explosion au moment du réglage du système d'horlogerie de la bombe. L'engin aurait explosé entre ses mains alors qu'il le saisissait sur le plancher de la voiture.

A Toulouse également, il semble que les deux jeunes gens aient provoqué l'explosion de leur bombe dans des conditions analogues, en voulant vraisemblablement régler le « retard » de la charge qui était destinée à être déposée derrière la clôture de la C.R.S. 27.

Les concierges du campus avaient entendu l'explosion

« LA déflagration a été d'une violence extrême », a déclaré la fille du concierge, Mlle Sylvie Perraldo, qui demeure avec sa famille dans le bâtiment de zoologie, situé en face du bosquet où on a découvert les deux corps.

« Vers 2 heures du matin, raconte Mme Bavori, gardienne du même ensemble, nous avons entendu une violente explosion. Les carreaux en ont vibré. Nous

nous sommes précipités aux fenêtres mais la rue était déserte. Aucune voiture n'était garée à proximité des bâtiments. »

« Nous ne nous sommes pas inquiétés, précise son mari, car nous entendons souvent des explosions. »

En face se trouve le C.N.E.S. et, pour le couple, en effet, ce bruit provenait sans doute d'un lancement de fusée ou d'une explosion de gaz.

La nouvelle République (Bordeaux)

11/03/76

APRÈS L'ATTENTAT RATÉ CONTRE PONIA

La police de Toulouse a interrogé une vingtaine d'anarchistes qui devaient être relâchés hier après-midi

RAFLE POUR RIEN

QUI sont exactement les terroristes qui ont sauté avec leur bombe en préparant un attentat contre M. Poniatowski, à Toulouse ? Finalement, hier soir, il était toujours bien difficile de répondre, et les informations contradictoires allaient bon train. L'une des victimes, Robert Touati, a bien été identifiée rapidement, mais son compagnon n'a toujours pas de nom. Hier, une personne l'a reconnu, mais sans pouvoir l'identifier. On sait simplement que le jeune révolutionnaire n'est pas originaire de la région toulousaine.

De toute façon, cela ne dira pas au nom de quel mouvement, ni pour quoi, l'attentat était projeté. L'appartenance de Touati aux G.A.R.I., des groupes révolutionnaires aujourd'hui dissous, ne signifie pas grand chose. A leur grande époque, en 1974, ces groupuscules étaient déjà extrêmement fluctuants et très peu structurés. Tout anarcho-révolutionnaire y touchait un peu. Rien d'étonnant donc à retrouver aujourd'hui des gens ayant été fichés comme membres des G.A.R.I. parmi les poseurs de bombes.

Ce qui est plus étonnant, par contre, c'est le manque de coordination qui semblait régner hier entre Paris et Toulouse.

Tout le monde était d'accord sur un point : l'attentat manqué avait entraîné une cascade d'interpellations et de perquisitions dans l'Aude, où la tension monte à nouveau, mais surtout, bien sûr, dans la région de Toulouse. Mercredi en fin de soirée, vingt-trois personnes étaient conduites dans les locaux de la P.J. Pour la plupart, elles avaient toutes appartenu, ou appartenaient encore, à des

mouvements révolutionnaires. Mais hier, à 17 h 15, la dernière d'entre elles franchissait les portes du commissariat central, parfaitement libre.

Responsables

Et c'est là où quelque chose ne va pas, car, dans le même temps, le porte-parole du ministère de l'Intérieur annonçait : « L'attentat manqué du campus de Rangueil, à Toulouse, aurait été préparé par les responsables

de la coordination anarchiste de Paris et de Toulouse, mouvement qui anime le comité de soutien aux inculpés des G.A.R.I. La police judiciaire a procédé à l'interpellation de vingt-trois personnes. Au cours des perquisitions, les policiers ont découvert des armes et des munitions, notamment au château d'En Marnac, à Thil, en Haute-Garonne. D'autre part, dans des lettres découvertes chez les parents de Robert Touati, figurait l'adresse d'un pavillon, rue Jolimont à Toulouse. Ce pavillon, certainement une base anarchiste, comportait une sorte de dortoir de six à sept lits et un atelier servant à la fabrication de bombes. La police y a découvert notamment du papier adhésif

identique à celui qui a été utilisé lors d'un premier attentat manqué à Albi, le 21 juillet 1975. »

Premier point pour le moins curieux : cela voudrait donc dire que le juge aurait remis en liberté des gens chez qui on venait de retrouver des armes et des explosifs !

Ce serait tout de même un peu gros, et il semble bien en effet qu'il n'en soit rien. A Toulouse, en tout cas, on ne comprend rien du tout à ces histoires d'armes et de bombes. C'est vrai que les policiers sont allés au château d'En Marnac, qu'ils y ont trouvé, comme ils s'y attendaient, des anarchistes qui n'ont plus de secret pour eux. Mais d'armes, ils n'en ont pas vues. De même ils ne semblaient rien comprendre à cette histoire de laboratoire...

Anonyme

Tant et si bien que le mystère, loin de se dissiper, s'épaissit au contraire autour de cet attentat manqué contre le ministre de l'Intérieur. Pour le compte de qui opéraient Touati et son complice ? Voir même peut-être ses complices, puisque le ministère de l'Intérieur précisait également dans la soirée « que deux autres personnes auraient pu être blessées au moment de l'explosion ». Sur ce point au moins les policiers semblent être d'accord.

En effet, à l'heure approximative où a été entendue l'explosion, un coup de téléphone anonyme a demandé d'urgence un S.A.M.U. au numéro 20, route de Narbonne, sur la R.N. 13, près de l'endroit où devaient être découverts les corps. Mais lorsque l'ambulance arriva, il n'y avait personne et les médecins crurent à un canular. D'autre part, une analyse des traces de sang découvertes sur les lieux de l'explosion peut également laisser supposer que d'autres personnes ont été touchées.

Mais qui sont-elles ? Des vigneronnes du Languedoc ? C'est peu probable. Toutes les organisations syndicales désapprouvent en tout cas de tels actes. Et d'un autre côté d'anciens membres des G.A.R.I. m'ont affirmé également hier que ce n'étaient plus là leurs méthodes, et qu'ils avaient délaissé la bombe pour une autre forme de combat politique, ajoutant même que tous les anarchistes de la région toulousaine désapprouvaient cette action avortée. Alors ?

Jacques LESINGE.

L'AURORA 12/03/76.

IL N'Y A AUCUNE LIAISON ENTRE L'EXPLOSION DE TOULOUSE ET LA FUSILLADE DE MONTREDON ESTIMENT LES ENQUÊTEURS

TOULOUSE. — L'explosion de la bombe artisanale — d'une puissance de 2 kilos de T.N.T. environ — qui causa la mort de deux jeunes anarchistes, mercredi, sur le campus de la Faculté des sciences de Toulouse-Ranguell et la fusillade de Montredon-les-Corbrières du 4 mars, ne sont pas liées.

Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus les fonctionnaires de la police judiciaire et de la sûreté de Toulouse, après les auditions des 23 anarchistes. Parmi ces derniers, certains appartenaient à l'ancien groupe d'action révolutionnaire international (le G.A.R.I.), démembré depuis le début de l'été 1974, à la suite de l'enlèvement de M. Balthazar Suarez, directeur de l'agence parisienne de la banque de Bilbao et d'un attentat à la bombe au consulat d'Espagne de Toulouse, qui fit plusieurs blessés parmi les policiers. Les 23 anarchistes ont été relâchés dans la soirée de jeudi.

Les perquisitions effectuées la nuit dernière aux différents domiciles des anarchistes appréhendus n'ont permis de découvrir qu'une carabine et des pistolets factices.

Par contre, dans une villa du quartier de Jolimont, à Toulouse, près du centre-ville, des systèmes, d'allumage électrique pour engins explosifs, ont été découverts. Les policiers sont persuadés que l'on a démenagé à la hâte les engins explosifs. Les habitants de cette villa n'ont rien retrouvé.

Une carte grise

Si l'on a pu croire pendant quelques heures que les deux affaires étaient liées, c'est que pendant ces quelques heures les policiers crurent avoir identifié le corps du compagnon de Robert Touati, étudiant de 24 ans, ancien membre du G.A.R.I., déshabillé mardi matin par une bombe de sa fabrication, à une centaine de mètres du mur d'enceinte du cantonnement de la C.R.S. 27 de Toulouse, huit heures avant que M. Michel Poniatowski n'y préside les obsèques solennelles du commandant principal Joël Le Goff.

Une carte grise découverte dans une poche de la veste du compagnon de Robert Touati portait un nom : Daniel Gélén. Or, de nombreux témoins avaient aperçu Daniel Gélén — mais sans armes, précisèrent-ils — à Montredon-les-Corbrières, le jour de la fusillade entre les viticulteurs et les C.R.S.

Cette piste s'effondra dans la nuit de mercredi à jeudi, quand le véritable Daniel Gélén fut appréhendé à son domicile. Il n'a pas expliqué comment la carte grise portant son nom se trouvait sur le cadavre du jeune anarchiste, que la police n'est pas parvenue à identifier.

Elle n'a pas retrouvé non plus les personnes qui alertèrent par téléphone le S.A.M.U. Une demi-heure après l'explosion, quand les ambulanciers arrivèrent à l'endroit indiqué, ils ne trouvèrent personne. Les éventuels complices de Touati et son compagnon ayant sans doute pris la fuite, préférant, pour des raisons évidentes, se faire soigner plutôt chez des amis qu'à l'hôpital.

Pour les policiers, d'ailleurs, il n'y a officiellement pas de blessés.

Nous n'avons aucun renseignement à ce sujet. Il ne leur reste donc, pour retrouver ces complices et en attendant l'identification de la seconde victime, qu'à fouiller le passé et à rechercher les relations de Touati, qui semble être « l'artificier » des anciens du G.A.R.I., un mauvais artificier d'ailleurs, puisque ce mardi soir, à Toulouse, comme le 21 janvier 1975 à Albi, ses engins explosèrent prématurément : deux morts, dont lui-même, à Toulouse, deux anarchistes blessés grièvement à Albi.

Son passé est connu, son nom fut prononcé à l'occasion de plusieurs attentats à la bombe. Ses convictions d'anarchiste, il les affichait. Les compagnons de « son groupe autonome » sont moins localisés, car, dans la semi-clandestinité des anarchistes de ce qui fut le G.A.R.I., le cloisonnement est sévère.

Une déclaration du porte-parole du ministère de l'Intérieur

Selon une déclaration faite en fin d'après-midi à Paris par M. André Mousset, porte-parole de M. Michel Poniatowski, ministre

REIMS. n° 'Union'
19/03/76

d'Etat, ministre de l'Intérieur, « l'attentat avait été préparé par les responsables de la coordination anarchiste de Paris et Toulouse ». « Au cours des perquisitions, a poursuivi M. Mousset, les policiers ont découvert des armes et des munitions, notamment au château d'Es-Marnac, à Thil (Haute-Garonne) ».

D'autre part, dans des lettres découvertes chez les parents de Robert Touati, a poursuivi le porte-parole, figurait l'adresse d'un pavillon, rue Jolimont, à Toulouse. Ce pavillon, une base des anarchistes, comporte un dortoir avec 6 à 7 lits et un atelier servant à la fabrication des bombes. La police y a découvert notamment, a précisé M. Mousset, du papier scotch identique à celui qui a été utilisé lors de l'attentat d'Albi, le 21 juillet 1975 ».

M. Mousset, qui a fait remarquer que « deux autres individus auraient pu être blessés au moment de l'explosion de l'engin », a ajouté que : « Le parquet avait décidé de retarder l'autopsie des deux cadavres dans l'attente d'un spécialiste en explosifs qui assistera le médecin légiste ».

Enfin, a conclu le porte-parole du ministre, « une information devrait être ouverte pour détention d'explosifs ».

la bombe de toulouse...

elle a éclaté près de la caserne de CRS 27 où PONIA devait venir le lendemain matin et toutes les suppositions ont été faites par la presse - de l'attentat anarchiste contre PONIA à la machination politique téléguidée par l'Algérie.

Pour nous, elle a éclaté plus fort que pour tous, car elle a tué deux copains: ROBERT et DIEGO.

CE QUE CETTE BOMBE VOULAIT DIRE :



La violence, ce n'est pas ce pétard qui fera un trou dans le vieux mur d'une caserne. La violence, c'est ce que nous subissons tous les jours. C'est le travail salarié et hiérarchisé, c'est la présence des flics dans le métro, c'est la télé chez soi, les opérations coup de poing, c'est la presse à sensation qui monte en épingle "l'évènement du jour" pour mieux cacher les mille et une victimes de "l'ordre" à la mode du moment... C'EST L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME, LA REPRESSION DE L'HOMME PAR L'HOMME!

TUER PONIA ?

Ni ROBERT ni DIEGO ne l'avait envisagé. Ils savaient - comme nous - qu'un pantin est toujours remplacé par un autre, et que pour un ponia disparu dix marcellins peuvent se présenter. Comme nous, ils savaient que ce n'est pas un homme qu'il faut abattre mais le système tout entier, et qu'ils s'y employaient - comme nous.

Cet essai de démonstration qui s'est soldé par leur mort n'était ni une provocation - comme certains veulent le laisser supposer - ni un assassinat politique. Cela voulait simplement être une lézarde dans la paroi de cette société qui nous étouffe, une façon de dire: NON, NOUS NE SERONS JAMAIS DES ROBOTS!

POUR LA POLICE ,

la mort de Diégo et Robert a été mise à profit, interpellations dans les milieux "anar" de Toulouse, perquisitions à Toulouse et à Paris. Butin: Sylvie PORTE amie de Robert TOUATI, trouvée à Paris où elle essayait de trouver un peu de paix...

Sylvie interrogée pendant 48 heures au quai des orfèvres a été écrouée arbitrairement à FLEURY pendant 7 jours. Transférée à Toulouse elle a été inculpée de complicité de détention et transport de matières explosives par le juge BENSOUSSAN et **incarcérée** à St MICHEL, la prison de toulouse. Depuis le samedi 13 mars, elle n'a pu voir que son avocat, toute autre visite - même de sa famille - lui est refusée.

TOUT CE QUE LE JUGE A PU RETENIR CONTRE ELLE:

Elle était l'amie de ROBERT, elle avait avec lui été "contrôlée" par la police lors d'un collage d'affiches à ALBI.

Manifestez votre solidarité à Sylvie

Ecrivez-lui: Sylvie PORTE n°25-72
prison St Michel
31000 - TOULOUSE

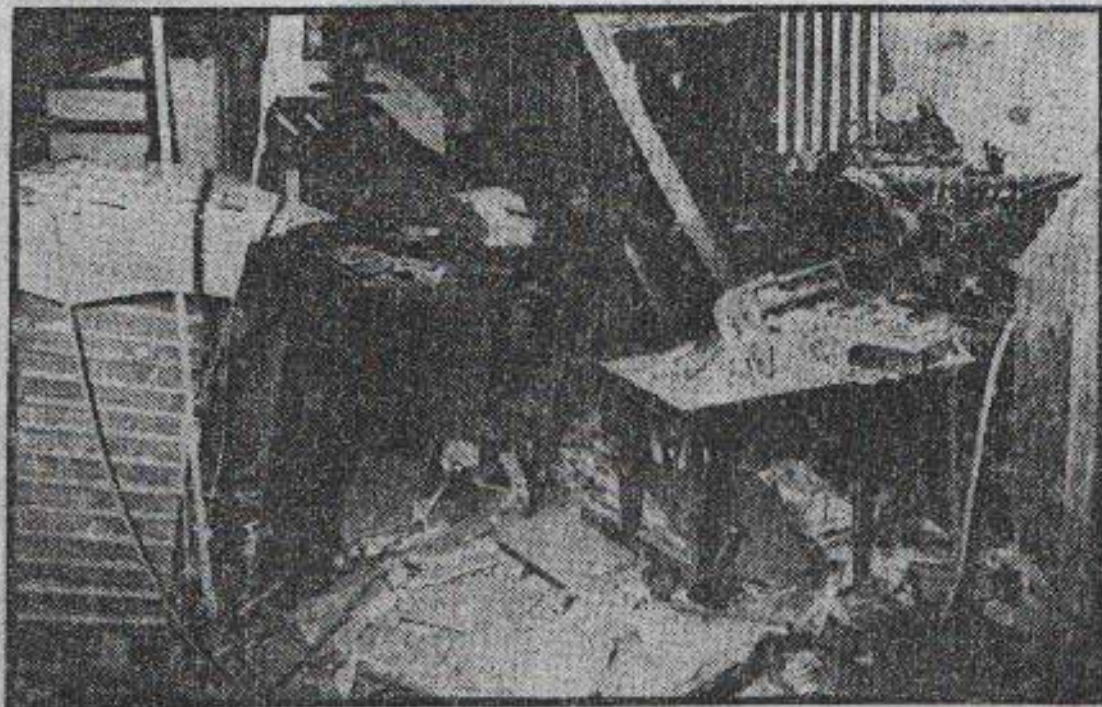
Écrivez aussi au
juge Bensoussan
Palais de Justice
de Toulouse.
Pour lui demander
la libération
de Sylvie



- La Dépêche -

18/03/76

TOULOUSE : Bombe chez les anarchistes



Une bombe a ravagé à Toulouse, rue des Blanchers, dans la nuit de mardi à mercredi, une imprimerie servant à l'impression de tracts anarchistes et du journal de ce mouvement : « Basta ». Cette photo donne une idée de la violence de l'explosion qui a soumis à rude épreuve la solidité de la maison.

(Photo « La Dépêche ».)

● Notre information en page départementale

Ce mercredi, à 2h du matin, une bombe de très forte puissance a ravagé les ateliers de l'imprimerie 34 à Toulouse. Nous avons découvert l'étendue des dégâts en arrivant sur les lieux, à 9h du matin, la police ayant fait le piquet en attendant sans daigner nous avertir. Murs lézardés, cloisons arrachées, plafonds déchiquetés, parquet béant dans lequel se sont effondrées les casses. Quant aux machines elles sont visiblement inutilisables.

Quelles que soient les responsabilités immédiates des milieux d'extrême-droite (nous pensons aux «Guerilleros du Christ Roi», le local de la CNT ayant été badigeonné la même nuit) nous disons clairement que ce terrorisme là n'est que l'aboutissement logique des manoeuvres entreprises ces jours-ci par le pouvoir contre les milieux libertaires. Rappelons qu'à renfort de communiqués officiels du ministère de l'intérieur une campagne mensongère fut menée : découverte d'un soit-disant dépôt d'armes, liaison avec la mort du CRS Legoff etc... Cette campagne trouva écho dans la presse, mais en plus celle-ci déchainant le sensationnel (personnes, lieux de travail d'habitation cités dans France-Soir, caméra de TF1 guettant les anarchistes à la sortie du commissariat central) ne fit que désigner du doigt aux fascistes ceux qu'il fallait éliminer. Les fascistes se sont empressés d'utiliser les renseignements fournis. Ils parachèvent merveilleusement les comportements à la limite de la légalité des policiers qui ont agi ces jours-ci, et en tous cas réalisent les menaces du style : « On va vous la fermer, votre imprimerie... » car l'imprimerie 34 était suffisamment connue pour imprimer, avec ses travaux courants, plus particulièrement les tracts, journaux, affiches de syndicats et de courant d'extrême gauche et que ceux qui y travaillaient, d'autre part n'ont jamais caché leurs opinions libertaires. On veut faire taire ceux qui parlent. Par les moyens légaux ou par l'attentat, comme dans les librairies de Biarritz, comme à l'I.P.N. de Lyon, maintenant comme à l'imprimerie 34. Les politiciens du pouvoir, leurs barbouzes, et leurs journaloux peuvent y aller de leurs larmes de crocodile, nous savons qu'ils sont responsables de ce qui est arrivé, parce qu'ils trouvent chez ceux qui dénoncent l'exploitation et le capital, leurs pires ennemis; parce que pour eux, avec les moyens officiels, existe le reste...

Maintenant, pour nous, le constat politique doit se développer sous plusieurs angles :

- Contrecarrer les machinations politico-policières du pouvoir contre les milieux libertaires, prélude à d'autres provocations, et ce le plus largement possible.
- Contrecarrer leur tentative de faire taire ceux qui s'expriment (ceux qui se servent de cette imprimerie) en recommençant le plus rapidement possible ce que nous avons entrepris, sur les ruines de l'ancien atelier.

Pour cela il nous faudra repartir à zéro, mais nous comptons sur la solidarité active de beaucoup...

Communiqué à t.f.1 et la Dépêche

à Toulouse aujourd'hui....

Ce mercredi à 2h du matin, une bombe de forte puissance a ravagé les ateliers de l'imprimerie 34 à Toulouse, vous savez, cette fameuse imprimerie dont TF1 et la Dépêche vous ont tant parlé... Donc, nous avons découvert l'étendue des dégâts en arrivant sur les lieux, à 9h du matin, la police ayant fait le piquet, en attendant, sans daigner nous avertir. Murs lézardés, cloisons arrachées, plafonds déchiquetés, parquet béant dans lequel se sont effondrées les casses. Quant aux machines elles sont visiblement inutilisables.

Quelles que soient les responsabilités immédiates des milieux d'extrême-droite nous disons clairement que ce terrorisme-là n'est que l'aboutissement logique des manœuvres entreprises ces jours-ci par le pouvoir contre les milieux libertaires. Rappelons qu'à renfort de communiqués officiels du ministère de l'Intérieur une campagne mensongère fut menée : découverte d'un soi-disant dépôt d'armes (une carabine 22 LR), liaison avec la mort du CRS Legoff etc... Cette campagne trouva écho dans la presse ; il faut bien voir l'utilisation de deux morts faites par la presse, la police et les dirigeants qui vont dire à leur place, comme ça leur sert, ce qu'ils étaient, ce qu'ils pensaient et voulaient. Mais en plus, cette presse déchainant le sensationnel (personnes, lieux de travail, d'habitation cités dans France-Soir, caméra de TF1 quettant les anarchistes à la sortie du commissariat central) ne fit que désigner du doigt aux fascistes ceux qu'il fallait éliminer. Les fascistes se sont empressés d'utiliser les renseignements fournis. Ils parachèvent merveilleusement les comportements à la limite de la légalité des policiers qui ont agi ces jours-ci, et en tous cas réalisent les menaces du style : « On va vous la fermer, votre imprimerie... » car l'imprimerie 34 était suffisamment connue pour imprimer, avec ses travaux courants, plus particulièrement les tracts, journaux, affiches de syndicats et de courant d'extrême gauche et que ceux qui y travaillaient d'autre part, n'ont jamais caché leurs opinions libertaires. On veut faire taire ceux qui parlent, Par les moyens légaux ou par l'attentat, comme dans les librairies de Biarritz, comme à l'I.P.N. de Lyon, maintenant comme à l'imprimerie 34. Les politiciens au pouvoir, leurs barbouzes, et leurs journaloux peuvent y aller de leurs larmes de crocodile, nous savons qu'ils sont responsables de ce qui est arrivé, parce qu'ils trouvent chez ceux qui dénoncent l'exploitation et le capital, leurs pires ennemis ; parce que pour eux, avec les moyens officiels, existe le reste ...

Le reste ce sont les appendices des organisations politiques de droite (SAC, CDR)

c'est les gros bras de la C.F.T. dans les entreprises

les milices privées en pleine floraison

les vigiles, gardiens et autres officines de mercenaires

les organisations militarisées, ex OAS, noyaux fascistes dans l'armée etc...

des attentats un peu partout

Mais le plus grave, à nos yeux, c'est que cet attentat à la bombe contre «l'imprimerie 34» vient à la suite d'une large série d'agressions et d'actes de terrorisme des groupes d'extrême droite contre des militants et organisations de gauche . Dans les derniers mois :

- saccage des locaux de l'U.N.E.F. à l'université de Ranguel; «descentes» de militaires, armés de pistolets, la nuit dans les locaux de la même faculté.

- matraquage de militants de Lutteouvrière par des nervis du PFN, agissant sous le sigle du Comité de Défense de l'Armée.

- agression avec arme à feu, contre des lycéens du lycée Berthelot, par deux activistes du PFN bien connus du mouvement étudiant et de la police.

- attaque récente de la bourse du Travail par des militants du Front National.

Il est remarquable que la même police, capable en quelques heures d'interpeller 25 militants anarchistes, reste impuissante devant l'activité des nerfis d'extrême droite. (ou bien de disperser à coup de grenades un groupe de femmes sur le marché St Sernin).

Nous dénonçons cette impunité totale qui ressemble par trop à une couverture dont jouiraient ces groupes de la part de certains milieux de la police toulousaine.

dans un contexte favorable

Les agissements des bandes fascistes et des flics ne sont pas isolés, mais rentrent dans un cadre plus général. Face à la crise du capitalisme, la bourgeoisie, prépare tous les moyens pour réprimer le mouvement de masse. Elle dispose pour cela de plusieurs armes.

- sur le plan politique interdictions d'organisations (FRAP) installations de commissariats de quartier, flôtage, quadrillage des quartiers...

- Une campagne d'intoxication visant par la presse, à faire réclamer à la population, la répression : Campagne pour la peine de mort contre les droits communs, assimilation de la violence populaire des viticulteurs à l'action d'émeutiers», appel aux crimes fascistes (lettre d'Osette aux habitants d'Arnaud Bernard), utilisation de la lutte des soldats pour organiser une campagne de répression contre la CFDT et contre certains milieux d'extrême gauche.

Ainsi ce qui a eu lieu, loin d'être un «règlement de compte entre deux extrêmes», est beaucoup plus le problème quotidien de tous ceux qui s'insurgent contre leur exploitation. On prépare la peur, l'intimidation en espérant qu'elle portera ses fruits; que chacun se taira, que personne ne résistera...

Nous sommes décidés quant à nous, à ne pas répondre aux «dessins» de l'Etat, qui espère ainsi démontrer que «tout va bien». La seule solution c'est au contraire d'affirmer, sur les lieux de vie, de travail, l'expression d'un mécontentement croissant; c'est de s'assurer que jamais les prolétaires ne se sont pieds et poings liés.

C'est quant à nous la position que nous adoptons.

Les travailleurs de l'imprimerie 34 - L'équipe de Basta - Libertaires Toulousains -
Théâtre de l'Acte - C.I.P. - G.O.P. - H.R. - J.C.M.L.F. - L.C.R. - L.O. - P.S.U.
C.A.M. - Collectif Toulousain contre la répression en Espagne - ... D1

ATE

DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

La liberté, dit-on, c'est quand on sonne chez toi à six heures du matin et que tu te dis : tiens, voilà le laitier ! Le contraire de la liberté, c'est quand personne ne sonne chez toi à six heures du matin, mais quand la serrure saute à coups de revolver et que tu vols surgir une bande de pitres casqués, armés de mitraillettes, qui te collent contre le mur, les bras en l'air, et gare à toi si tu fais un mauvais geste, personne ne plaindra l'auteur défunt d'une tentative de fuite, surtout si cet auteur est une grue à moitié nue qui vient de se faire sauter par un objecteur de conscience recherché par la brigade anti-terroristes... Tout ça, c'est de la fiction, un scénario écrit par un Prix Nobel allemand, Heinrich Böll, et ça donne un film « L'honneur perdu de Katharina Blum ». Et puis, notez le Blum, ça se passe en Allemagne fédérale, un pays socialiste enrichi dont le chef est à la fois l'ami de Giscard et de Mitterrand. Or tout le monde sait qu'en Allemagne, le nazisme a été vaincu militairement et non pas renié par le peuple allemand, d'où la présence des cadres hitlériens dans la police, la justice, l'armée, la presse et le gouvernement. L'idéologie nazie, un peuple, un Führer, s'est reconvertie en complet-veston dans l'idéologie de la marchandise, un mark, une économie, l'essentiel étant de rester les premiers et de gagner sur le terrain financier les guerres perdues sur le champ de bataille.

Y'a qu'un ennui, c'est que le Juif, officiellement, n'existe plus. Rien d'inférieur à haïr, c'est bien dommage. Va-t-on manquer d'ennemi intérieur, ce ciment des majorités silencieuses ? Non, car voici le terroriste, Baader, Carlos, qui remplace le Juif sur les scènes du spectacle, et, par sa seule présence infecte, rend sa dignité au petit cadre laborieux. Alors ces bavures policières, ces chasses à l'homme, cette psychose collective, cette torture dans les prisons silencieuses, cet ordre allemand peuvent être dénoncés hardiment par la presse française : ça se passe outre-Rhin, au pays du nationalisme renaissant. Sales boches !

« L'honneur perdu de Katharina Blum », le film, a eu en France une bonne critique. On s'est payé la fiolle des grosses brutes vert-de-gris. On a critiqué la presse ultra-pourrie du groupe Springer qui met à prix les têtes des anars de la bande à Baader. D'ailleurs, ce film est un réquisitoire contre la presse, une certaine presse sans équivalent chez nous, qui tiendrait, fabulons, de « l'Aurore » pour les idées politiques, de « France-Dimanche » pour les méthodes journalistiques et de Jean Cau pour les appels

au pogrom. Tout ça réuni dans un seul journal qui tire à plusieurs millions d'exemplaires sous des bandeaux différents, dans une ambiance d'anti-communisme frénétique (au point d'avoir la peau d'un socialiste tiède comme le feu-chancellor Brandt). Donc, rien à voir avec la France.



C'est pas en France que « l'Express » ferait campagne contre le terroriste Carlos, que « France-Soir » verrait Baader derrière chaque poubelle, c'est pas en France que des filices anti-gangs mitrailleraient des 4L et tueraient des badauds. C'est pas en France que « l'Aurore » et « France-Soir » titreraient sur les éléments incontrôlés, évidemment anarchistes, infiltrés dans les rangs des viticulteurs et tueurs probables de CRS à Montredon. Quant à la suite des événements, à leurs retombées dans les milieux anarchistes, alors là c'est du délire, de la fiction cinématographique ! C'est même tellement invraisemblable que la presse n'a retenu que le côté western de l'épopée. Tenez : Ponia vient à Toulouse décorer le CRS tombé au champ d'honneur sur ordre du ministre de l'Intérieur. Deux anars qui voulaient saluer cette contradiction sautent sur leur propre bombe. C'est eux qui sont morts mais c'est la République qui est en danger. Les argousins en civil investissent au crépuscule, sans mandat, le repaire de la pègre politique toulousaine. Ils trouvent un vieux fusil de chasse (en vente libre chez Manufrance), et la presse d'annoncer la découverte d'un arsenal. Elle n'ose pas qualifier de pièce à conviction la bouteille de vin des Corbières cachée sous l'évier et qui prouvait cependant une collusion suspecte entre l'anarchie et la vigne. A toutes fins utiles, « France-Soir » donne l'adresse de l'imprimerie 34 où s'imprime le journal libertaire « Basta », et l'imprimerie 34 est détruite aussitôt par une explosion. A ma connaissance, aucun grand journal libéral n'a encore fulminé contre cette intolérable atteinte à la liberté de la presse. Aucun grand journal libéral n'a encore gueulé contre les méthodes policières ainsi décrites par « Basta » (1), dans un numéro spécial : « Sans aucune justification, sans aucun mandat, des policiers en civil vous collent au mur,

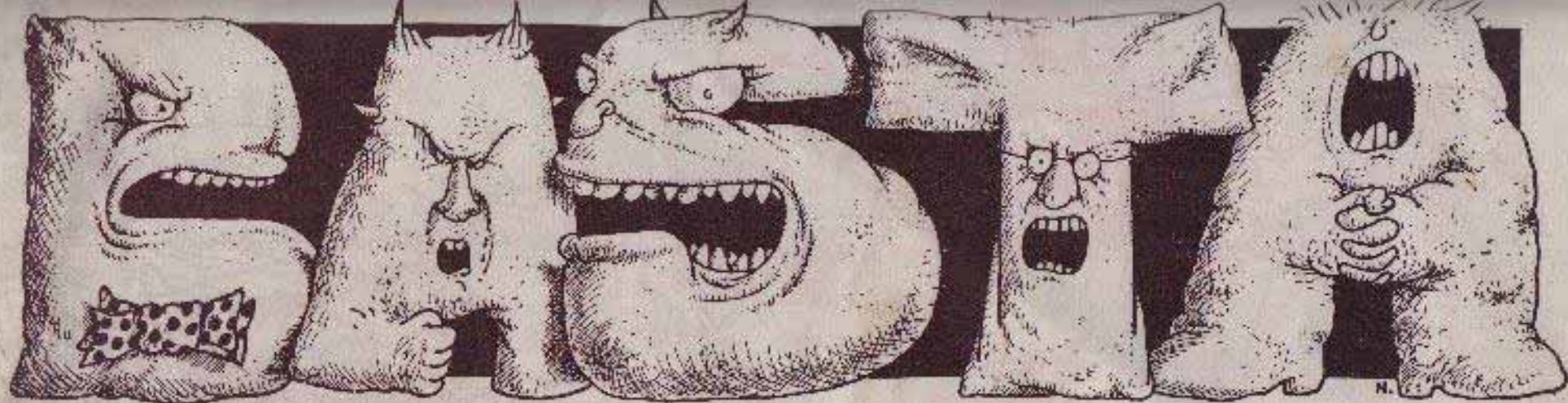
revolver sur les reins, fouillent, bousculent, insultent, attachent. C'est l'arbitraire le plus total, celui qui justifie, comme le laisse entendre certain cow-boy, que l'on dépose chez vous cinq kilos de haschich pour pouvoir vous faire inculper ensuite, ou qu'on vous loge une balle dans la tête pour tentative de fuite ». Ces choses-là, on ne les voit qu'au cinéma !

Je ne sais quel humaniste a dit qu'on jugeait une société d'après le sort qu'elle réservait aux plus défavorisés des siens. Question défavorisé, un journal comme « Basta », on fait pas mieux. Question défavorisés, les anars, c'est la lie de l'humanité. Des cocos à l'extrême-droite, c'est une belle unanimité dans les éloges funèbres. L'anar n'a pas de dieu, de maître, de soutiens, pas de maman-télé pour cacher ses misères, pas de papacomité central pour protéger sa nudité. L'anar est seul parce qu'il se sait unique. Et il est unique parce qu'il n'a pas de laine vierge sur le dos. Les anars espagnols, en 36, coupables d'avoir réussi leur autogestion, ont été liquidés par les cauvres conjoints de Franco et de Staline. Les anars allemands de 76 éprouvent en première ligne les mirobolantes inventions de la torture par privation sensorielle. Dans tous les pays, y compris l'U.R.S.S., les anars sont des cobayes privilégiés. Le système peut se faire tranquillement la main sur eux. Il sait que personne ne défendra des gens qui ne veulent être ni maîtres ni esclaves. Si libérale qu'elle se prétende, une société ne peut pas défendre l'anarchie, car l'anarchie c'est la négation de la jungle libérale, la négation de la propriété qui tue, la négation de la presse qui lynche, la négation des partis qui enrôlent. Alors, elle s'écrase, la société libérale. Ou elle fait un film, un spectacle. Pour tuer la vie, elle la donne en spectacle. Vous voyez bien que vous êtes libres puisqu'on vous permet de filmer votre esclavage !

Arthur.



(1) « Basta », 32, rue des Blanchers, 31000 Toulouse (C.C.P. : 3.394.34.s.)



SUPPLEMENT à BASTA N°2

LF

MARS 1976

L'AURORE
APRÈS L'ATTENTAT RATE CONTRE POLONIA
 Les deux anarchistes tués à Toulouse visaient sans doute le ministre de l'Intérieur

RAFLE POUR RIEN
 C'était bien la préparation d'un attentat contre Polonia

GRANDE RAFLE A TOULOUSE CHEZ LES ANARCHISTES
 Perquisitions et interpellations de suspects dans l'après-midi après interrogatoire de la Justice dément avoir lancé l'arrestation de l'ancien leader André CAZES

Les deux anarchistes tués à Toulouse visaient sans doute le ministre de l'Intérieur

deux dynamiteros de Toulouse voulaient parachuter leur bombe sur le ministre

Après l'attentat 23 personnes interpellées

Une bombe près de la caserne de la C.R.S. 27 attentat à Toulouse
 Après l'attentat un anqué de Toulou...

LA DEPECHE
 Jeudi 11 mars 1976

23 PERSONNES INTERPELÉES

Si le ridicule tuait, ce serait une boucherie terrible du côté du ministère de

partout et le problème de leur unité ne se résoudra pas à coup de kilomètres.

L'Intérieur, dans la police. Car l'enquête machination orchestrée suite à ce que l'on a dit être «un attentat manqué» a tourné court, malgré une presse tellement avide de sensationnel qu'elle reproduit n'importe quel bruit mensonger.

Néanmoins ce qui s'est passé est grave, parceque c'est POSSIBLE et sans doute légal. Sans donner aucune justification, sans aucun mandat, des policiers en civil vous collent au mur, révolver sur les reins,, fouillent, bousculent, insultent, attachent. «De toute façon on agit dans la légalité» «Vous verrez ensuite». Puis viennent les gendarmes, mitrailleuse au côté, qui embarquent tout le monde frappent les gens trop avides de savoir ce qui se passe, vers une destination inconnue... à gendarmeries de la périphérie toulousaine. Pendant les gendarmes du coin (4 brigades) chez qui ils étaient allés chercher les renseignements (localisation) recopiaient avec soin les détails concernant les personnes que notaient les flics. C'est l'arbitraire le plus total, celui qui justifie, comme l'a laissé entendre certain cow-boy que l'on dépose chez vous «3 kg de haschich» pour pouvoir vous faire inculper ensuite, ou qu'on vous loge une balle dans la tête pour tentative de fuite. Dès lors, que, comme l'a dit un inspecteur de la Sureté, les flics de la PJ-anti-gang aient été saouls ne change rien, car agissant sur ordre ils étaient couverts pour d'éventuelles bavures.

Le lendemain le «Rempart» (commissariat central) est comble. On attend au milieu de flics insultants ou débonnaire (la division du travail) une explication sur les motifs de la garde à vue. Il y a «crime flagrants». Sans précision. Contentez-vous en. Ça justifie tout. Et les flics eux même avancent au pifomètre. Ensuite seulement le motif de la garde à vue se précise, parachuté pour cautionner l'opération: «enquête sur détention de substances explosibles». Personne ne savait ce que cela voulait dire car personne n'en possédait (bien qu'on puisse ranger dans cette catégorie le camping gaz et l'essence de la voiture).

Au cours des interrogatoires il apparaît que l'orientation de l'enquête était déterminée par avance et que la police, sur ordre, cherchait à établir une démonstration qui ne ressortait d'aucun fait concret. En demandant l'emploi du temps depuis le début du mois, en affirmant à certains qu'ils avaient été vus «du côté de Narbonne» on tentait de démontrer une thèse qui arrange et le gouvernement et les bureaucrates viticoles: «il est impossible qu'une catégorie sociale (les viticulteurs) puisse ainsi se révolter armés à la main, ce ne peut être l'oeuvre que d'extrémistes provocateurs». En l'occurrence, bien entendu, les anarchistes. Et pourtant OUI c'est possible, et guère étonnant. Quant aux «interpellés» qui n'ont pas pour profession d'être «anarchistes» ils n'ont pas besoin de chercher hors de leur réalité sociale multiple des terrains d'intervention politique et d'aller jouer les hommes de main chez les viticulteurs, à moins qu'ils ne soient viticulteurs.. Les attaques contre le capitalisme et ses représentants sourdent de

Ensuite, faute de preuves -et pour cause- à ces fantasmes du pouvoir, il fallait au moins prouver que les anarchistes étaient de dangereux terroristes, à chapeau et cape noire, oeuvrant cachés dans de vieux manoirs au fond des bois. OFFICIELLEMENT le ministère de l'intérieur transformait la découverte d'une 22 long rifle, arme légale que la moitié des français possède, en découverte d'un stock important d'armes. Les personnes «coupables» de cette possession répréhensible apprenaient cela en rentrant chez eux, le soir même, aux informations de huit heures.

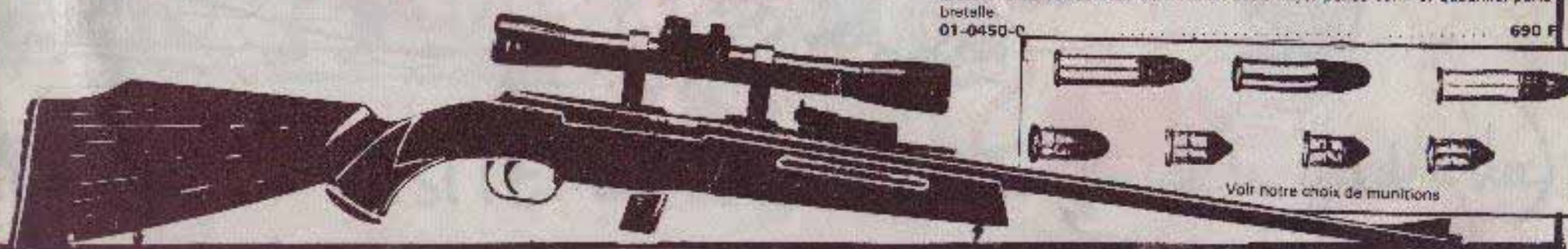
Ainsi a-t-on à faire à une double opération:

- * politique quant aux viticulteurs et aux anarchistes, les bons et les méchants
- * policière quant aux anarchistes et apparentés d'office, ainsi refichés, resitués et catalogués.

Seulement le pouvoir est allé tellement loin dans sa machination que même les journaux ont été forcés de «découvrir» la manoeuvre politico-policière audacieuse et de ridiculiser un peu le Prince et ses hommes de main. Que ceux-ci ont même été amenés à se démarquer du ministère en démentant ses mensonges. Bien entendu les journalistes, fidèles à leur mission, continuent à INVENTER des déclarations (Le Monde du 13 Mars) et à insinuer que si rien n'a été trouvé c'est que les «terroristes» avaient eu le temps de «déserters» en faisant «le vide derrière soi (la Salope dans la Dépêche du 13 Mars). C'est à dire donnent finalement raison au délire provocateur du ministère.

Qu'on la voie en face cette odieuse utilisation de deux morts par la presse, la police et les dirigeants qui vont dire, comme ça leur sert, ce qu'ils étaient, ce qu'ils pensaient et voulaient. Ce n'est pas nous qui parlerons à leur place ni pour approuver sans savoir, ni pour désavouer sans connaître, comme le font de tristes politiciens «porte parole». Mais nous ne laisserons pas longtemps encore les pisses copieuses se repaître de deux cadavres. La pourriture du mensonge a commencé d'éclabousser ceux qui ont fonction de l'utiliser massivement. Que ça se sache.

4 raisons de choisir un fusil manufrance



..... L'ARSENAL

Longueur de l'arme : 1,07 m. Poids : 2^{kg} 400 environ.
 Canon acier spécial bronzé noir, longueur 0,56 m, calibre 22 LR (5,5 mm), intérieur
 calibre avec rayures de précision polies en long, muni d'un filetage pour la fixation
 d'un silencieux, hausse à curseur graduée jusqu'à 150 m, guidon avec protecteur.
 Boîte de culasse bronzée noir, rainures spéciales pour fixation d'une lunette-viseur,
 dispositif de blocage de la culasse mobile dans sa position arrière, sûreté sous le
 pontet, chargeur de 8 cartouches pour le tir et chargeur de 2 cartouches pour la
 chasse. Crosse avec busc surélevé en beau noyer poncé verni et quadrillé, porte-
 bretelle.

01-0450-0

690 F

Voir notre choix de munitions

?!
AIE!

Chef! Je viens d'me faire virer de la **CRIMINELLE!**

J'm'en fous la machine à café marche plus!

J'ai un costard de chez MAURICETTE!

Ah la la
J'vais en R'TARD
Ma femme

Chef j'ai une idée! PAN PAN!

- **ALLO? oui! C'est lui qui a fait le coup, madame. c'est sûr!**

- **Comment? MAIS si VOUS NE LE RECONAISSEZ PAS, ON NE PEUT PAS LUI METTRE L'AFFAIRE SUR LE DOS!**

- **ALORS! VOUS NE LE RECONAISSEZ PAS? hein? UN GRAND! NON?**

SALAUD!

OPERATION
Portes
ouvertes!



OUVERTES AUX REMPARTS

Pour avoir de l'avancement
un secret! Jouer les téméraires
en étant prudent!

ON EST CONS!
MAIS ON L'OUVRE
SI S'VOUS RECHOPE
ATTENTION PAN PAN

Haut les mains
PAN-PAN

ARRETEZ VOS SINGIERIES
SINON PAN PAN

Pouët
Pouët

Bougez
pas pour
la PHOTO!

Wow le pied! on
occupe les locaux
ça pue mais on y
mettra des fleurs

LA Justice est
pourrie!
Avec nous ça
IRAIT PLUS
VITE!

hiarr
hiarr

OU RAPPOR



ses Cows de la PJ
être en
MAISON!
va gueuler

des fautes?
des fautes?
J'ai le BAC
et deux ans
d'ETUDES!

Avec ces vigneron, ces
corses, ces anars... etc
Augmentation des primes de
risques... c'est le mot d'ordre
Syndical unitaire.

Chef j'ai un
Copain qu'a pris
une TRUITE de
500 grs

Merde! j'ai mis
le carbone à l'envers!

TAPTAP
TIPTIP
TAPTAP

Chef! Je viens
d'me faire virer
de la sureté

TA GUEULE!



ALEZ-Y MES
PETITS! Ponia nous

ÇA Y EST CHEF!
ON LES TIENT!
Pour quel motif va
t-on les retenir?!!

Parce que Ponia
le veut!

REGARDE... PAS de BAVURÉS
du moins pas trop!
MANUEL cache ta bouteille
elle dépasse!...

OUI CHEF

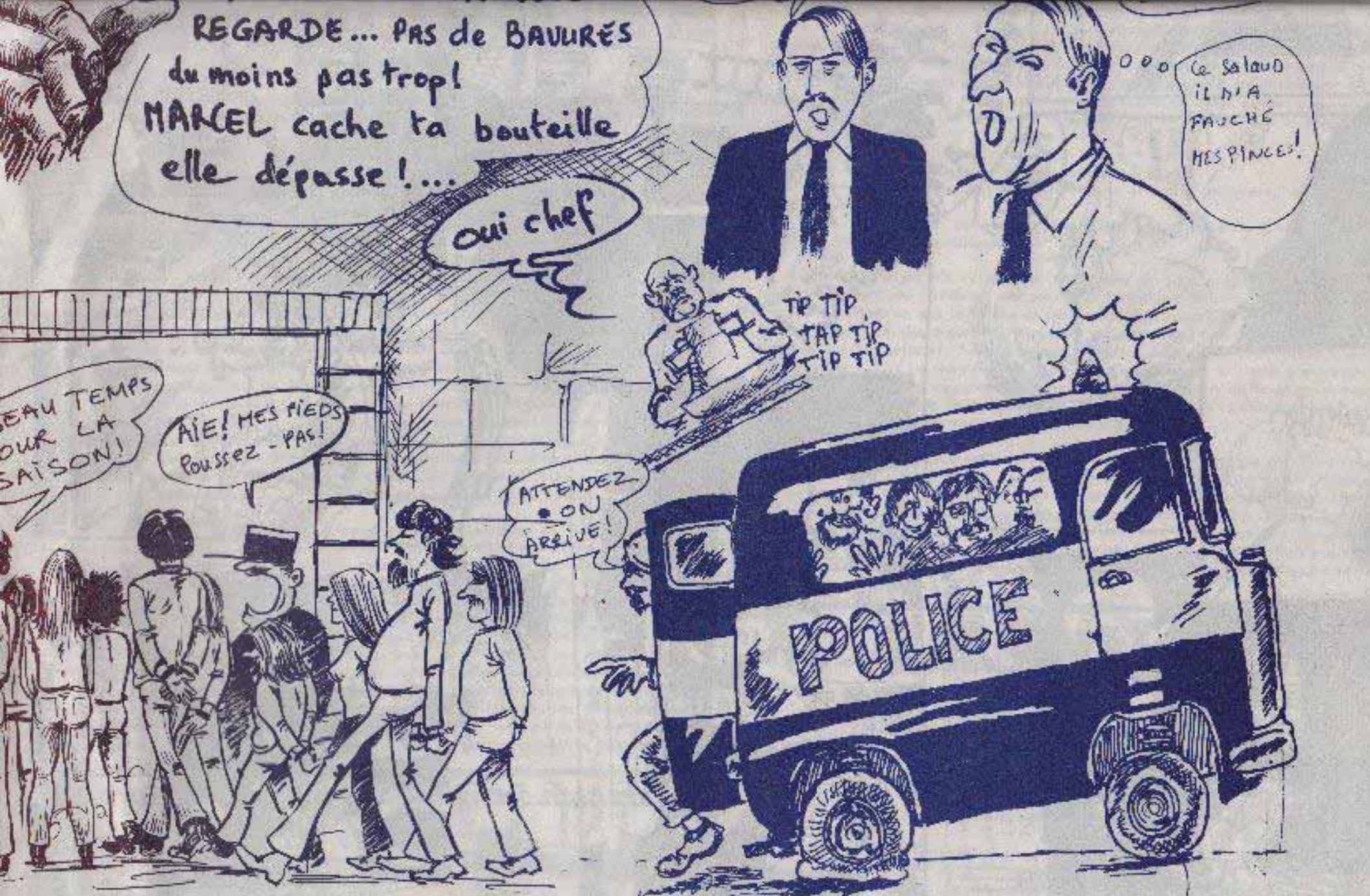
... Ce salaud
il m'a
FAUCHÉ
MES PINCES!

BEAU TEMPS
POUR LA
SAISON!

AÏE! MES PIEDS
POUSSEZ - PAS!

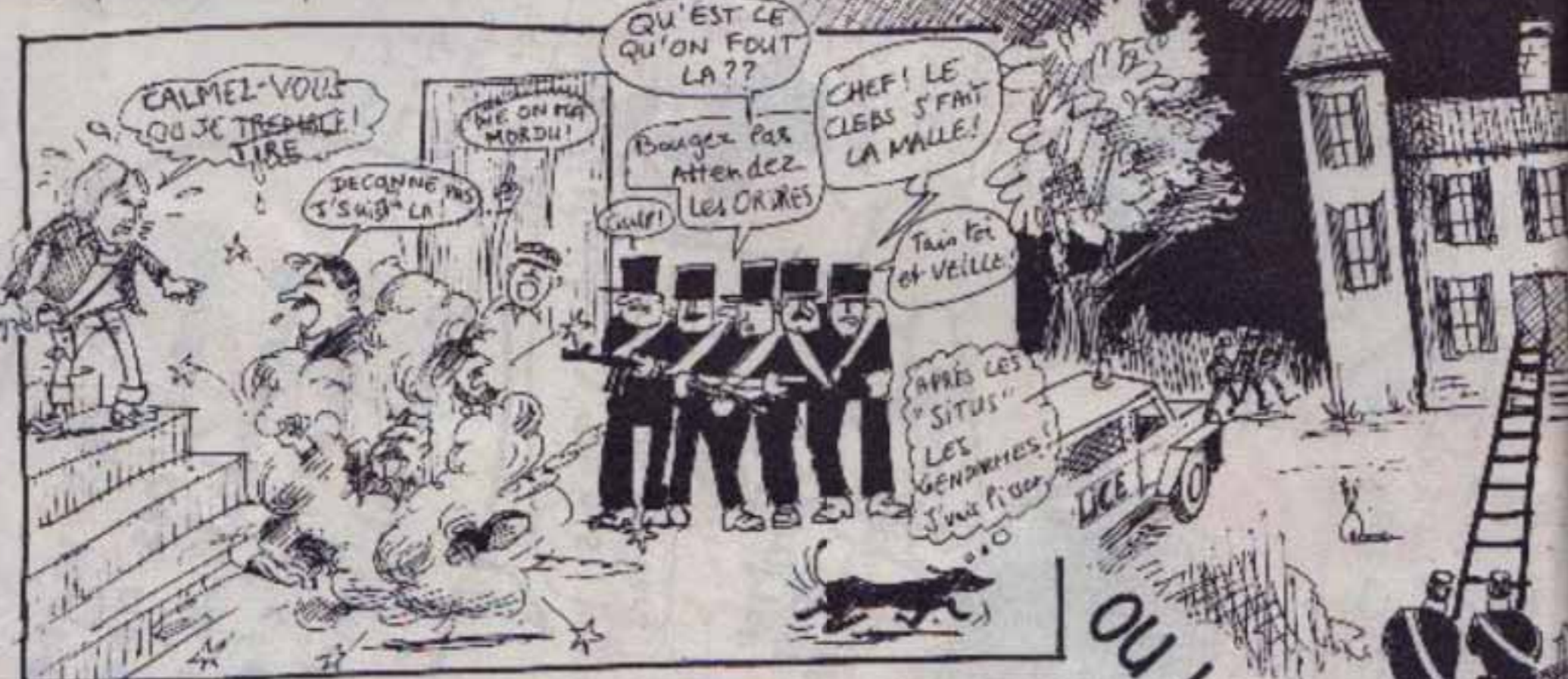
ATTENDEZ
ON
ARRIVE!

TIP TIP
TAP TIP
TIP TIP



T d'une VISITE aux REMPARTS (fin de la garde à vue)

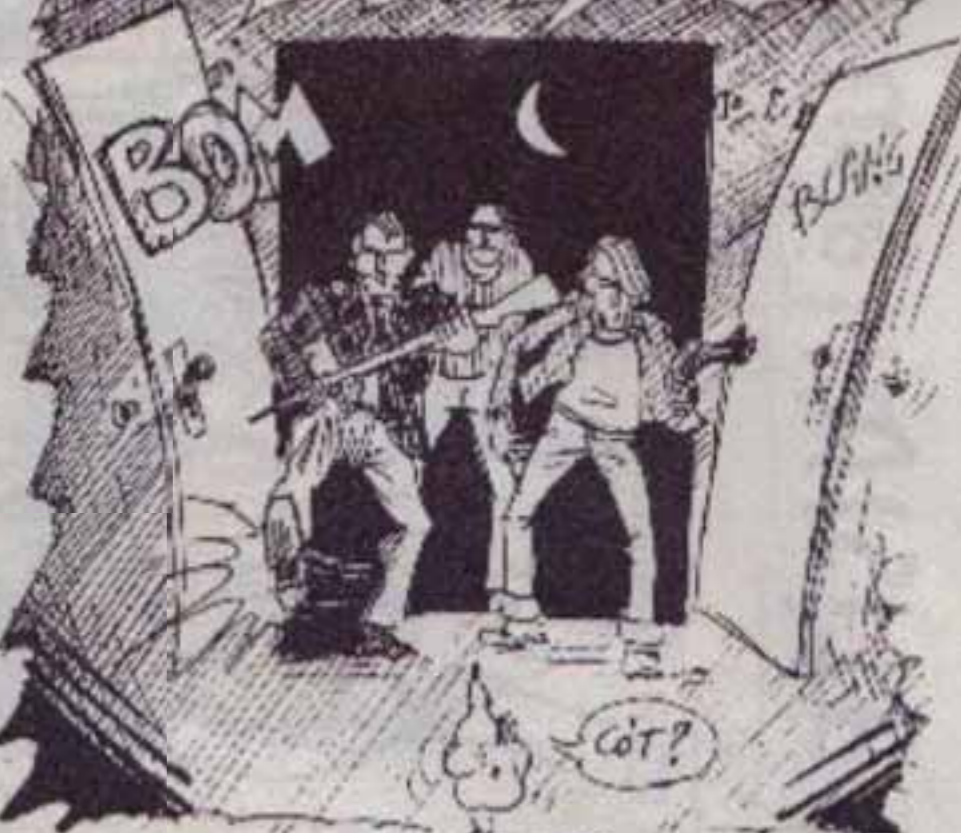
APRÈS TOULOUSE ...
UNE FUITE DE GAZ AU MINISTÈRE



APRÈS GISSARD, POINIA S'INV...



MAINS EN L'AIR
 TOUS AUMUR ET PAS UN GESTE
 C'EST NOUS ET C'EST FLAGRANT
 Bougez pas ou PAN PAN!



MORALE: ILS NE TROUVERENT RIEN DE COM-PROMETTANT, ILS EMMÈNERENT QUAND MÊME LES HABITANTS! LES FLICS C'EST CON ET ILS LE RESTENT LONGTEMPS!



SPECIAL DROIT

★ LA PÉDÈCHE

TOULOUSE

JOURNAL DE LA PONIATOCRATIE

de

Sondage I.F.O.P.

*LE GRAND
AMOUR :*

*55 % des
radicaux de gauche
l'auraient
rencontré*

● En dernière page



COUPS DE DANS UN CAB

TROIS radicaux de gauche
TOULOUSAINS AB

DEUX B

Sondage S.O.F.R.E.S. - "La Dépêche du Midi"

Avril 1976 - Le Monde Libertaire

fédération anarchiste

ROUEN

Meeting

d'affirmation anarchiste

- Autogestion
- Antimilitarisme
- Situation internationale

Mardi 20 avril, à 20 h 30
Halle aux Toiles

Organisé
par le Groupe de Rouen

Les affiches actuellement à la disposition des militants sont :

- « **Espoir avec le mouvement anarchiste en Espagne** » (0,40 F).
- « **Capitaliste ou marxiste, l'armée est l'arme suprême de l'Etat pour asservir la classe ouvrière** » (0,30 F).
- « **L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre** » (0,40 F).
- « **Un seul programme commun** » (0,50 F).

Le Groupe
Libertaire Germinal
anime une réunion-débat
sur le thème :

Les Anarchistes et la Justice
CONTRE
LA PEINE DE MORT

Jeudi 15 avril, à 20 h 30
72, avenue Félix-Faure
75015 Paris

Le directeur de la publication
Maurice Laisant
Imprimerie Néo-Typo
20, rue Gambetta
25000 Besançon
Diffusion S. A. E. M.
Transports Presse
Dépôt légal 43436
1^{er} trimestre 1976

COMMUNIQUÉ

Après la mort de deux présumés anarchistes du G.A.R.I., mort survenue soi disant en transportant une bombe à proximité d'un camp de C.R.S., la presse et la radio se sentent obligés de faire une fois de plus l'amalgame entre le terrorisme et l'anarchie.

La Fédération anarchiste tient à rappeler que le terrorisme est un moyen d'action employé par toutes les minorités, politiques, religieuses, ethniques ; mais que le seul terrorisme reste celui de l'Etat, de tous les Etats, soit pour obtenir le pouvoir, soit pour le consolider lorsqu'il s'effrite et que l'action du premier n'est qu'une réaction au terrorisme du second.

La Fédération anarchiste déclare que l'anarchie est une proposition globale de société et que concrètement elle est représentée, dans une économie libertaire :

— par la gestion directe, la suppression des hiérarchies et l'abolition du salariat ;

— par un lien fédératif ; ce lien est le fédéralisme libertaire

défini par Proudhon et dont le principe reste le contrat librement consenti ;

— par une morale de comportement qui amène l'individu à prendre ses responsabilités dans la plus grande des libertés qu'il s'octroie sans pour cela nuire à la collectivité.

Par conséquent, la Fédération anarchiste tient à préciser que le travail de propagande de ses militants ne se situe pas dans un quelconque terrorisme mais dans un labeur quotidien destiné à amener les êtres humains à prendre leur vie en main sans jamais en laisser la tutelle à des hommes politiques et sans jamais tenir compte de la couleur dont ils se réclament.

La Fédération anarchiste déclare que l'accident de Toulouse ne servira qu'à la police qui va se faire un plaisir de perquisitionner et de garder à vue un certain nombre de nos camarades, qui subiront ainsi les contrecoups de cette soi-disant bombe anarchiste.

FEDERATION
ANARCHISTE

Un ouvrier de l'imprimerie 34 arrêté

1/04/76

Une arrestation a été opérée mercredi dans les milieux libertaires de la rue des Blanchers. Le gérant de la coopérative ouvrière de l'« Imprimerie 34 », M. Bernard Reglat a été conduit en fin de soirée dans les locaux du S.r.p.j., rue du Rempart. On ne connaît pas les raisons de cette arrestation. On se demande s'il pourrait y avoir corrélation avec la procédure instruite à Paris dans l'affaire du G.a.r.l., dont on sait que la Cour de sûreté de l'Etat s'est dessaisie et qui, de ce fait, sera sans doute portée devant la cour d'assises.

A la suite de l'arrestation de Bernard Reglat, les ouvriers de l'« Imprimerie 34 » ont remis à la presse un communiqué dans lequel ils déclarent notamment :

« Il y a quelques jours on présentait notre imprimerie comme un centre mondial de l'anarchisme et nous subissions une vague d'interpellations. C'était une provocation qui aboutissait au plastage et à la destruction de notre atelier. Ce résultat ne suffisait-il pas. Mardi, la presse annonçait que l'un de nous (1)

était en fuite alors qu'il a fait partie du lot des personnes interpellées et que quelques jours après, il expliquait le plastage aux policiers et au juge qui étaient sur place. Or, mercredi, à 11 heures, la police est venue le prendre sur son lieu de travail sans autre forme d'explication... Le pl est donné pour les interpellations injustifiées et continues pour n'importe quel prétexte (...) Ce qu'on veut, c'est faire taire des tas de gens. Face à notre volonté clairement exprimée de continuer à imprimer malgré l'attentat, il n'y a plus que les tracasseries et l'intimidation (...) Dans cette situation qui touche et la liberté d'expression et notre sécurité, il faut que le public soit informé (...) »

Une délégation d'« Imprimerie 34 » et de diverses organisations sympathisantes s'est rendue hier soir à 23 heures au commissariat central pour s'informer sur les raisons de l'arrestation. Aucun renseignement ne leur a été donné.

1. Il s'agit de Bernard Reglat.

La Dépêche

3/04/76

Manifestation devant la prison Saint-Michel

Bernard Reglat, gérant de la Coopérative ouvrière de l'imprimerie, 34, rue des Blanchers, arrêté par le S.r.p.j. mercredi matin sur les lieux de son travail en vertu d'un mandat délivré par un magistrat instructeur parisien et incarcéré à la prison Saint-Michel, n'a pas encore été transféré à Paris. Il a demandé à M. Furbury d'assurer sa défense. Selon les renseignements recueillis vendredi, aucune précision n'a été donnée au détenu ni à son défenseur sur les motifs de l'arrestation. On pense toujours qu'elle est en relation avec l'affaire du G.a.r.l. (groupe d'action révolutionnaire internationaliste) dont la procédure est actuellement en cours.

Pour dénoncer cette arrestation, qu'ils estiment « arbitraire », les ouvriers de l'imprimerie 34 et diverses organisations sympathisantes ont manifesté, hier après-midi, dans la grande rue Saint-Michel, devant la maison d'arrêt, ainsi qu'au Concours agricole où s'est rendu M. André Fosset, ministre de la Qualité

de la vie. Ils ont distribué des tracts et ont lu une déclaration au mégaphone. Ils se sont dispersés à l'arrivée des forces de police. Il n'y a pas eu d'incidents.

Les ouvriers de l'imprimerie 34 soulignent, notamment, que Bernard Reglat n'était pas en fuite, ainsi que nous l'avons mentionné dans l'article publié à son sujet le 1er avril, et que le juge pouvait le convoquer à Paris pour l'entendre. Pourquoi l'arrêter, le jeter en prison sans l'entendre et le faire attendre ainsi, en détention, sans motif d'inculpation, disent-ils? Indiquant que « les interpellations injustifiées se renouvellent », ainsi que les « gardes à vue dans le plus grand secret », les ouvriers de l'imprimerie 34 estiment que « la chasse à l'anarchiste est ouverte », que les « arrestations arbitraires se multiplient » et dénoncent ce qu'ils considèrent comme « une évolution vers une fascisation à l'échelle européenne ».

3/04/78

Faits divers • Faits divers • Faits divers

L'Espagnol tué au campus de la Faculté des sciences n'était pas celui que l'on croyait

L'on se souvient de la fin tragique des deux jeunes gens tués par la bombe qu'ils manipulaient, entre le campus de la faculté des sciences et l'enceinte de la C.r.s. 27 où devaient être célébrées, en présence de Michel Poniatowski, les obsèques du commandant Le Goff, tué par balle à Montredon.

L'enquête rendue très difficile par le fait que les deux corps avaient été complètement déchlorés avait marqué le pas quant à l'identification des deux morts.

Dans notre édition du samedi 13 mars, nous signalions qu'il s'agissait de Robert Touati, de Toulouse et d'un étudiant de Val-

ladoïd (Espagne): Juan Duran-Escribano, 26 ans.

Mais, les policiers du S.r.p.j. de Toulouse, poursuivant leurs investigations viennent de découvrir qu'en fait le jeune Espagnol portait sur lui de faux papiers! Il n'y a plus, à présent, de mystère. Il s'agit de façon certaine, de Jaime-Diego Ruiz-Rosado, étudiant à Madrid, né en 1953 à Algo-Donales.

Ruiz-Rosado était rendu illégalement au Portugal en 1975. Depuis, ses activités sont indéterminées, mais il est certain qu'il fréquentait de très près certains groupes anarchistes.

Manifestation devant la prison Saint-Michel

Bernard Regiat, gérant de la Coopérative ouvrière de l'imprimerie, 34, rue des Blanchers, arrêté par le S.r.p.j. mercredi matin sur les lieux de son travail en vertu d'un mandat délivré par un magistrat instructeur parisien et incarcéré à la prison Saint-Michel, n'a pas encore été transféré à Paris. Il a demandé à M^r Furbury d'assurer sa défense. Selon les renseignements recueillis vendredi, aucune précision n'a été donnée au détenu ni à son défenseur sur les motifs de l'arrestation. On pense toujours qu'elle est en relation avec l'affaire du G.a.n.i. (groupe d'action révolutionnaire internationaliste) dont la procédure est actuellement en cours.

Pour dénoncer cette arrestation, qu'ils estiment « arbitraire », les ouvriers de l'imprimerie 34 et diverses organisations sympathisantes ont manifesté, hier après-midi, dans la grande rue Saint-Michel, devant la maison d'arrêt, ainsi qu'au Concours agricole où s'est rendu M. André Fosset, ministre de la Qualité

de la vie. Ils ont distribué des tracts et ont lu une déclaration au mégaphone. Ils se sont dispersés à l'arrivée des forces de police. Il n'y a pas eu d'incidents.

Les ouvriers de l'imprimerie 34 soulignent, notamment, que Bernard Regiat n'était pas en fuite, ainsi que nous l'avons mentionné dans l'article publié à son sujet le 1er avril, et que le juge pouvait le convoquer à Paris pour l'entendre. Pourquoi l'arrêter, le jeter en prison sans l'entendre et le faire attendre ainsi, en détention, sans motif d'inculpation, disent-ils? Indiquant que « les Interpellations injustifiées se renouvellent », ainsi que les « gardes à vue dans le plus grand secret », les ouvriers de l'imprimerie 34 estiment que « la chasse à l'anarchiste est ouverte », que les « arrestations arbitraires se multiplient » et dénoncent ce qu'ils considèrent, comme « une évolution vers une fascisation à l'échelle européenne ».

LA VIE POLITIQUE

L'arrestation du gérant de l'Imprimerie 34

Les statues ont été recouvertes avec des sacs dans la journée de mercredi, à Toulouse. Samedi, de grandes banderoles avaient été tendues d'un arbre à l'autre sur certaines artères de la ville. C'était le jour de la visite à Toulouse de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, ministre de la Justice. Les banderoles réclamaient la liberté pour les prisonniers. Ces actions sont le fait d'organisations diverses, mais en liaison avec de récents événements survenus à Toulouse et l'arrestation, le 31 mars, du gérant de la coopérative ouvrière, 34, rue des Blanchers. Interpellé en vertu d'un mandat délivré par le juge chargé d'instruire le dossier du G.a.r.l. à Paris, le gérant de l'imprimerie 34 a été écroué à la prison Saint-Michel, où il se trouve toujours sans avoir été entendu, ni encore transféré après une semaine d'attente. Nous avons annoncé cette arrestation le 1er avril et fait état le 3 avril, des protestations des ouvriers de l'imprimerie 34, contre ce qu'ils considèrent comme « une chasse à l'anarchiste ».

Ces protestations se poursuivent. Un communiqué commun signé par treize organisations (Lutte ouvrière, L.c.r., A.t.e., comité antinucléaire, comité Information Portugal, G.o.p., groupe libertaire

toulousain, comité de lutte des objecteurs de Toulouse, Fédération anarchiste, P.s.u., Basta, mouvement d'action judiciaire, Oc révolution) a été rendu public ces jours derniers. Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles est intervenue l'arrestation du gérant de l'imprimerie 34, les signataires déclarent en substance : « Maintenant sous prétexte d'être entendu, sans être inculpé (de quoi, pourquoi, mystère?), notre camarade attend en prison son transfert à Paris (...). Cela tombe bien au moment où le pouvoir se lance dans une campagne antianarchiste qui se manifeste (...) par le transfert du dossier des G.a.r.l. de la Cour de Sécurité de l'Etat aux assises, après dix-sept mois d'instruction et de détention préventive pour les inculpés (...). Quelqu'un en fuite ou recherché à Toulouse depuis deux ans, ça devrait se savoir dans la police, surtout quand cette personne a été interrogée plusieurs fois et se trouvait quotidiennement sur son lieu de travail au vu et au su de tout le monde (...). Ce que l'on veut, à travers cette arrestation injustifiée, c'est faire fermer l'imprimerie 34 et aussi faire taire à la fois un courant d'idées et un moyen d'impression au service de toutes les luttes (...). »

LA VIE POLITIQUE

11704/76

● **LE C.L.D. OCCUPE LE BUREAU D'AIDE SOCIALE.** — Mercredi, le comité de lutte des objecteurs de conscience de Toulouse a occupé le bureau d'aide sociale pour protester contre l'inculpation des appelés, Jean-Louis Scotto, de Marseille, et Denis Rousset d'Angers, deux objecteurs insoumis qui devaient passer en jugement le 8 avril.

« En occupant le bureau d'aide sociale, le comité de lutte des objecteurs de Toulouse a voulu

préciser cette organisation dans un communiqué, protester contre les affectations autoritaires à l'Office national des forêts (O.n.f.), au bureau d'aide sociale (B.a.s.) et au secrétariat d'Etat à la Culture (S.c.c.), qui font d'eux pendant deux ans, des travailleurs sous-payés (210 F par mois), sans aucun droit syndical ou politique. La perspective probable d'une extension du statut d'objecteurs de conscience, l'appel au bénévolat, permettront au pouvoir de faire fonctionner des secteurs comme l'action sociale ou l'action culturelle au moindre frais, c'est-à-dire sans création de nouveaux postes pour les travailleurs de ces secteurs, ajoute le C.L.O.

« Notre lutte contre le décret de Brégançon, poursuit le C.L.O., intéresse l'ensemble des travailleurs car, à terme, l'objectif qui est visé, c'est la mise en place d'un service civique généralisé.

Nous demandons la levée immédiate des inculpations et la cessation de toutes poursuites. »

● **IMPRIMERIE « 34 ».** — Lundi soir 12 avril, au palais des Sports, à partir de 17 heures, aura lieu un meeting de solidarité à l'imprimerie « 34 » qui a été plastiquée le 17 mars dernier, à Toulouse : des stands, des films, des forums. Au cours de cette manifestation, le débat sera ouvert sur la liberté d'expression : On a voulu nous réduire au silence, alors, on va causer », déclarent les organisateurs. A partir de 20 heures, partie artistique avec des chanteurs et des groupes folkloriques.

ARRESTATIONS ARBITRAIRES

QUAND CHIRAC ANNONCE « L'ORDRE ET LA DISCIPLINE »

CE SONT LA FORCE ET L'ARBITRAIRE QUI S'INSTALLENT ...

CE SONT TOUTES LES LIBERTES QUI DISPARAISSENT .

A Toulouse hier, la police judiciaire sur les dents, sans motif, sans mandat, comme c'est devenu la loi du ministre de l'intérieur, arrête un ouvrier de l'imprimerie 34 (soit-disant en fuite d'après un communiqué passé dans le Monde la veille.

Satisfaite, enfin de pouvoir trouver un prétexte de le retenir, après la vague d'interpellations restée vaine il y a quinze jours, après avoir monté une magistrale provocation en racontant n'importe quoi (découverte de dépôt d'armes) repaire de bandits, etc...) qui s'est terminée par un plasticage de l'imprimerie, elle le séquestre dans ses locaux sans que sa famille, ses amis puissent savoir ce qu'il est advenu de lui.

Le lendemain, après harcèlement, elle finit par dire que ce dernier est détenu à la prison Saint Michel en attendant un transfert à la discrétion d'un juge d'instruction. D'abord arrêté sans motifs avoués, puis gardé à vue dans le plus grand secret, et puis quand la pression se fait un peu forte : détenu. L'arbitraire ne s'étale pas au grand jour, Et on ne sait encore ce que nous réservent toutes ces manoeuvres. Sinon qu'elles camouflent une procédure boiteuse qui devient une habitude.

Le pli est donné désormais pour des interpellations injustifiées et continuelles, pour la mise au secret et pour-quoi pas des tortures à huis-clos ?! ...

Le Ministre de la Justice manoeuvre avec toutes les juridictions pour une répression maximum

Elle utilise la Cour de Sureté de l'Etat pour garder à vue 6 jours, inculper et emprisonner sur des délits d'opinion et des pratiques politiques, C'est le cas des libertaires des G.A.R.I., inculpés depuis près de deux ans « d'entreprise tentant de substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat » pour avoir lutté contre l'Espagne franquiste, qui moisissent depuis lors à la prison de la Santé, attendant le bon vouloir du gouvernement, dans un quasi-silence.

La décision est tombée : le ministère soutenu par une grande campagne de presse (Aurore, Monde) part à la chasse à l'«anarchiste» et pour plus les punir dépolitise au maximum l'affaire en cours en remettant les dossiers à un juge d'Assises.

Ce passage permet à ce nouveau juge de lancer des commissions rogatoires et même des mandats d'arrêt contre certaines personnes supposées être anarchistes, de reprendre à zéro l'instruction et de perpétuer ainsi indéfiniment la détention préventive des inculpés.

Déjà il y a une dizaine de jours, une jeune libertaire est incarcérée pendant plusieurs jours sans inculpation, aujourd'hui, à Toulouse ça recommence; **Les arrestations arbitraires se multiplient**

Face à cette progression des méthodes policières, à cette évolution vers une fascisation à l'échelle européenne, nous ne pouvons pas continuer longtemps à tout accepter, à supporter ces agressions juridico-policières intolérables. Contre ce durcissement d'une part, d'acceptation de l'autre, les révolutionnaires doivent réagir énergiquement et rapidement à chaque attaque.

On a hurlé contre le franquisme et contre les colonels grecs ..., dénonçons et luttons contre ce qui se passe et se prépare en France à l'heure actuelle.

Comité contre la répression

UN OUVRIER DE L'IMPRIMERIE 34 ARRETE

QUAND CHIRAC ANNONCE « L'ORDRE ET LA DISCIPLINE »

CE SONT LA FORCE ET L'ARBITRAIRE QUI SE RENFORCENT

Il est bon de rappeler les faits qui se sont produits dans la région, depuis un mois :

- 4 mars, un viticulteur et un CRS tués lors des affrontements de Montredon.
- 11 mars, vague d'interpellations dans les milieux libertaires toulousains après « l'attentat manqué » contre Ponia.
- campagne de presse et d'information mensongères (découverte de dépôt d'armes, repaire de bandits...), orchestrée par le Ministère de l'Intérieur, aboutissant au plasticage de l'Imprimerie 34, le 18 mars.
- 31 mars, arrestation d'un ouvrier de l'Imprimerie 34 (soi-disant en fuite d'après un communiqué passé dans le Monde la veille), sans motif, sans mandat, comme c'est devenu la loi du ministère de l'intérieur.

Le lendemain, après harcèlement, ^{LA POLICE} finit par dire que ce dernier est détenu à la Prison St Michel en attendant un transfert à la discrétion du juge d'instruction.

D'abord arrêté sans motif avoué, puis gardé à vue dans le plus grand secret, et puis quand la pression se fait un peu forte : détenu. Et on ne sait pas encore, ce que nous réservent toutes ces manœuvres, sinon qu'elles camouflent une procédure boiteuse qui devient une habitude.

Le pli est donné désormais pour des interpellations injustifiées et continuelles, pour la mise au secret et pourquoi pas des tortures à huis-clos ?! ...

Le Ministre de la Justice manœuvre avec toutes les juridictions pour une répression maximum

Elle utilise la Cour de Sureté de l'Etat pour garder à vue 6 jours, inculper et emprisonner sur des délits d'opinion et des pratiques politiques, C'est le cas des libertaires des G.A.R.I., inculpés depuis près de deux ans « d'entreprise tentant de substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat » pour avoir lutté contre l'Espagne franquiste, qui moisissent depuis lors à la prison de la Santé, attendant le bon vouloir du gouvernement, dans un quasi-silence.

La décision est tombée : le ministère soutenu par une grande campagne de presse (Aurore, Monde) part à la chasse à l'«anarchiste» et pour plus les punir dépolitise au maximum l'affaire en cours en remettant les dossiers à un juge d'Assises.

Ce passage permet à ce nouveau juge de lancer des commissions rogatoires et même des mandats d'arrêt contre certaines personnes supposées être anarchistes, de reprendre à zéro l'instruction et de perpétuer ainsi indéfiniment la détention préventive des inculpés.

Déjà il y a 3 semaines, une jeune libertaire a été incarcérée pendant plusieurs jours, sans motif d'inculpation. Actuellement, elle est toujours détenue à la prison St Michel.

Aujourd'hui, à Toulouse ça recommence; Les arrestations arbitraires se multiplient

Face à cette progression des méthodes policières, à cette évolution vers une fascisation à l'échelle européenne, nous ne pouvons pas continuer longtemps à tout accepter, à supporter ces agressions juridico-policières intolérables. Contre ce durcissement d'une part, d'acceptation de l'autre, les révolutionnaires doivent réagir énergiquement et rapidement à chaque attaque.

On a hurlé contre le franquisme et contre les colonels grecs ..., dénonçons et luttons contre ce qui se passe et se prépatte en France à l'heure actuelle.

Comité contre la répression

Rencontre expression critique
meeting de solidarité
&
l'imprimerie 34

~ 12 avril au palais des sports ~

au programme



stands	IMAGO
Films	Evariste
Panneaux	Sandoval
Luttes	J.M. COLLIN
Forums	ZERO de conduite



Meeting de solidarité avec l'imprimerie 34, plastiquée le 16 mars, cette rencontre sera aussi celle de l'expression critique.

LA PAROLE AUX FORCES DE L'ORDRE

Le 11 mars 1976, à l'occasion d'un supposé « attentat manqué » contre Poniatowski, c'était le déchainement policier contre les milieux libertaires. Après avoir embarqué 23 d'entre eux, pistolet sur le ventre, sans autre explication, c'était la tentative de leur faire porter le bonnet au sujet de la fusillade de Montredon. Bien que relâchés après 24 h, les interpellés n'étaient pas au bout de leurs ennuis.

LA PAROLE AU MINISTÈRE ET À LA PRESSE

Sur information officielle et mensongère du ministère de l'intérieur qui transformait une 22 long rifle (légale) en « dépôt d'armes », une campagne était lancée par la presse avidement sensationnelle : une imprimerie était transformée en « plaque tournante de l'anarchisme », un domicile en « usine à tracts », et ceci avec abondance de détails concernant les adresses et les noms. Quant aux visages, ils étaient retransmis aux informations de 22 h, une caméra les ayant guettés à la sortie du commissariat. Merci !

LA PAROLE AUX FASCISTES

En conséquence le 16 mars à 2 h du matin les locaux de l'imprimerie 34 étaient ravagés par un attentat et les machines rendues inutilisables. Ainsi, après que le pouvoir ait fabriqué une vaste provocation, parlant de personnes sans qu'elles n'aient rien à dire, des moyens d'expression étaient détruits par d'autres moyens. La boucle était bouclée. Ce ne sont pas des objets, pas plus que des individus précis ou des « anarchistes » qui sont simplement visés mais, À PARTIR D'EUX, la possibilité de critique d'un ensemble de groupes, d'associations ou d'individus.

LA PAROLE ON NOUS LA PREND À TOUS

Ces agissements ne sont pas isolés et rentrent dans un cadre très général :

- interdictions d'organisations (FRAP)
 - installations de milices privées, et de « syndicats » fascistes (CFT) dans les entreprises.
 - agressions contre des militants (une fille de l'UNEF est morte il y a 19 jours), des locaux (bourse du Travail Toulouse)
 - campagnes d'intoxication visant à faire réclamer la répression par la population : peine de mort, racisme, utilisation de la lutte des soldats pour organiser une campagne de répression contre la CFDT.
 - projet de lois légalisant l'arbitraire d'une police déjà toute puissante.
- Ainsi ce qui a eu lieu, loin d'être un règlement de compte entre 2 extrêmes, est beaucoup plus le problème quotidien de tous ceux qui s'insurgent contre leur exploitation. On prépare la peur, l'intimidation en espérant qu'elle portera ses fruits; que chacun se taira, que personne ne résistera.

ALORS LA PAROLE, À NOUS !

Alors, meeting de solidarité (parce que si l'imprimerie repart, ce sera grâce à l'aide de tous), le 12 avril au palais des sports, ce sera aussi un meeting d'expression. L'expression c'est l'imprimé, l'écrit, le corps, la voix, la musique, tout ce qui est combat, bref la vie... C'est ce qu'on tentera de faire, et déjà il y aura....



Il y a plusieurs façons de faire taire les gens :

- en parlant à leur place, c'est le rôle des élus.

- en disant n'importe quoi sur eux, c'est le rôle de la presse.

- en les empêchant de s'exprimer, c'est le rôle des barbouzes.

Ainsi tous ceux qui se sont imaginés qu'à coup de mensonges, de faux-bruits ou de plastic, ils pourraient y parvenir, se sont lourdement trompés.

Quitte à tuer, ils ont cassé du matériel, c'est vrai; mais ils n'ont pas

voulu seulement détruire les machines.

Ils veulent détruire la voix de tous ceux qui refusent le mensonge, l'exploitation,

Alors, nous n'avons pas seulement voulu reconstruire l'imprimerie, nous voulons que tous puissent dire
« nous ne nous taisons pas »

c'est pourquoi ce meeting sera celui de la solidarité, tout autant que celui de l'expression ...

celle de groupes, d'associations, d'individus... la vôtre ?

LECANUET AUX Comtes de Toulouse !..

un plat du jour particulièrement indigeste.

Lecanuet vient ici digérer son cassoulet aux Comtes de Toulouse, et pourquoi pas nous roter à la gueule, sanguin et beureux, au point où il en est ?

Le pouvoir dont il est un valet actif, se déchaîne ces temps-ci à Toulouse. On interpelle, on fiche les anarchistes parce que Legoff a joué les légionnaires chez les vigneron; on fait jouer la presse pour lancer l'intox faite d'avoir rien trouvé (découverte de dépôts d'armes, repaire de bandits, en fait une 22 LR); et ça finit par des plasticages fascistes contre l'imprimerie 34. Bien joué. On sait, Lecanuet, tu vas dire : c'est pas moi, c'est mon gros Poinis qui fait ça. Moi, je suis la justice...

Elle a plusieurs cordes à ton arc, ta justice.

Elle utilise la Cour de Sureté de l'Etat pour garder à vue 6 jours, inculper et emprisonner sur des délits d'opinion et des pratiques politiques. C'est le cas des Hbertaires des G.A.R.L., inculpés depuis près de deux ans d'entreprise tentant de substituer une autorité illégale à l'autorité de l'état pour avoir lutté contre l'Espagne franquiste, qui moisissent depuis lors à la prison de la Santé, attendant le bon vouloir du gouvernement, dans un quasi-silence.

La décision est tombée : le ministère s'attenu par une grande campagne de presse (Aurore, Monde...) part à la chasse à l'anarchiste et pour les punir davantage, dépolitise au maximum l'affaire en remettant les dossiers à un juge d'Assises.

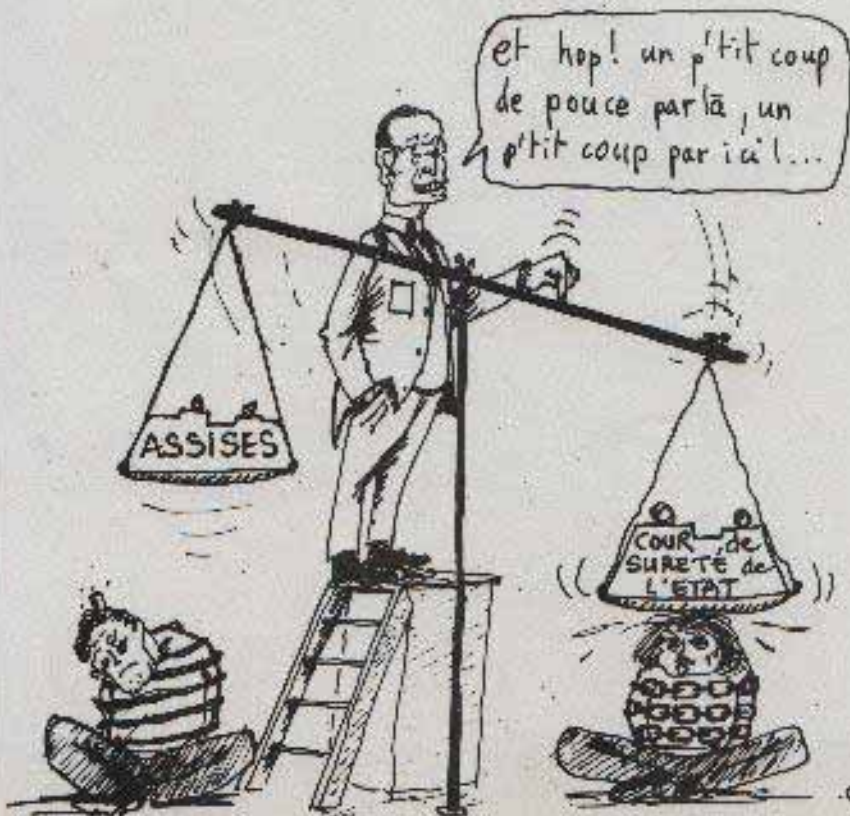
Ce passage permet à ce nouveau juge de lancer des commissions rogatoires et même des mandats d'arrêt contre certaines personnes supposées être anarchistes, de reprendre à zéro l'instruction et de perpétuer ainsi indéfiniment la détention préventive des inculpés.

Alors ces jours-ci, à Toulouse, ça permet d'interpeller un ouvrier de l'imprimerie 34, qui paraît-il était en fuite depuis 2 ans, alors qu'il était tous les jours à son travail et chez lui. De le mettre en taule en attendant qu'un juge de Paris l'entende. alors qu'il n'est pas inculpé.

Tu es là pour écraser ceux qui parlent. Tu es celui qui hurle au Carlos imaginaire pour faire se lever partout des polices toutes puissantes (tes fameuses lois antiterroristes). Tu es celui derrière qui se profile la silhouette de la guillotine. Celui qui permet à des gens comme Roland Agret de pourrir en prison, à des gens comme Granvillemin de mourir à Toulouse en taule.

Alors il y a tant de saloperies étalées par ton pouvoir et par toi, un peu partout, et particulièrement ici, que ce n'est pas le moment de venir faire de la retape électorale pour tes copains. Ils n'ont pas digéré les cantonales. Et ce n'est pas ton goût pour la cuisine locale qui nous fera supporter ta présence ici.

Comité contre la répression.



la mort,

la presse...



Dans la nuit du 8 au 9 mars, l'explosion qui a secoué le quartier de Rangueil à Toulouse a tué deux camarades. Nous savons comment la Police a utilisé cet événement pour justifier une vague de répression sur le mouvement libertaire à Toulouse et à Paris.

Mais ce qu'il nous semble important de souligner ici, c'est comment la presse dans son ensemble a aidé le pouvoir à dénaturer, falsifier, avilir, en un mot tuer une autre fois ces deux copains, utilisant la pratique de l'amalgame, liant Robert et Diégo simultanément aux GARI et aux viticulteurs, reprenant les élucubrations du ministère de l'intérieur quant à leur appartenance à des comités fantômes, mettant dans un même panier "Confrontation Anarchiste", Puig Antich et Carlos. Tout cela à grand renfort d'épithètes propres à apeurer le quidam. Oui, messieurs les journalistes, vous avez bien fait votre boulot. La première réaction c'est de penser :

"mais ils se trompent, c'est pas ça, ils sont mal informés !". Mais non. La réalité, c'est qu'ils sont bien, très bien informés. Ils SAVENT. Mais leur rôle n'est pas de répercuter cette information, il est de détruire ce qu'elle peut véhiculer de révolte vraie.

Robert et Diégo ont lutté pour dénoncer les lois anti-terroristes, pour crier que si le fascisme classique se mourrait dans certains pays, avec le Capital "nouveau modèle" se créait une nouvelle forme d'oppression beaucoup plus subtile. Comme nous, ils voulaient dénoncer l'Europe de la répression qui se fait sur notre dos, qui profite de ce qu'aucun mouvement social dur ne la secoue pour perfectionner son système policier et judiciaire.

Tuer Ponia ? Ce n'était pas leur problème de participer à l'aménagement du capital en remplaçant une marionnette par une autre. Ils savaient que tout Giscard a plus d'un Ponia de rechange dans ses tiroirs. Ils n'étaient pas les professionnels de la dynamite, ils cherchaient simplement le moyen adéquat de dénoncer l'exploitation et l'oppression qu'ils ressentaient.

La violence, ce n'est pas ce pétard qui fera un trou dans le mur d'une caserne. La violence, c'est ce que nous subissons tous les jours. C'est le travail salarié et hiérarchisé, c'est la présence des flics dans la rue, c'est la télé chez soi, les opérations coup de poing, c'est la presse à sensation qui monte en épingle "l'évènement du jour" pour mieux cacher les mille et une victimes de l'"ordre", à la mode du moment...
C'EST L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME, LA REPRESSION DE L'HOMME PAR L'HOMME !



... et la prison.

Après la mort de Robert et Diégo sur le campus de Rangueil, près de la CRS 27, perquisitions et interpellations se sont multipliées à Toulouse, à Paris. La Presse a soutenu la Police dans sa chasse anti-libertaire, déployant un zèle macabre à brandir leurs cadavres pour vendre ses torchons.

La Police, encouragée par Ponia, n'a pas lésiné pour trouver des coupables. C'est ainsi que Sylvie Porté a été arrêtée le samedi 13 mars à Paris.

Le complot policier et juridique commençait. Etant la compagne de Robert et ayant participé à un collage politique avec lui 8 mois auparavant, Sylvie était la coupable toute désignée. Après 48 heures d'interrogatoires elle est sequestrée à Fleury Mérogis pendant une semaine, en attendant un hypothétique transfert à Toulouse pour être présentée devant le Juge Bensoussan chargé de l'affaire.(1)

Pour légaliser cette procédure arbitraire, mais qui semble de plus en plus devenir la règle, Sylvie a été inculpée de complicité de détention et de transport de substances explosibles, sans aucune preuve matérielle (2).

(1) Celui-ci partant en vacances, Sylvie restera 8 jours sans pouvoir contacter son deuxième avocat, la lettre de saisie restant "coincée" en attendant le retour du juge pour la délivrance du permis de visite.

(2) Seul embryon de preuve, une paire de gants trouvée sur les lieux, s'est avérée être plus grande de deux pointures que les mains de Sylvie.

Dans la "démocratie" de Giscard, avec un peu de retard sur l'Allemagne, on légalise l'arbitraire, on plastique ceux qui gênent, on enferme ceux qui protestent, on crée de nouvelles lois répressives quand ce n'est pas suffisant.

PARCE QU'ELLE EST LIBERTAIRE,
PARCE QUE, COMME NOUS, ELLE REFUSE L'OPPRESSION QUOTIDIENNE,

SYLVIE CROUPIT DEPUIS UN MOIS EN PRISON !

Depuis quelques jours une demande de liberté provisoire a été déposée.

Sylvie ne demande pas qu'on pleure sur son sort, mais qu'on manifeste activement sa solidarité avec elle.

Ecrivez-lui également, ainsi qu'au juge Bensoussan, pour réclamer sa libération immédiate.

Sylvie PORTÉ
Matricule 2572
Maison d'Arrêt St. Michel
31400 TOULOUSE

Juge BENSOUSSAN
Palais de Justice
31400 TOULOUSE



c'est ça la DEMOCRATIE dans "L'ORDRE et la DISCIPLINE" !

Tous les moyens sont bons, EN FRANCE, pour empêcher de parler et DE VIVRE ceux qui s'expriment et vivent en dehors des carcans du pouvoir.

La loi de la force s'est particulièrement manifestée à TOULOUSE ces derniers temps :

- arrestations massives à la limite de la légalité dans les milieux libertaires de Toulouse à l'occasion de la mort de deux jeunes révolutionnaires sur le campus de Rangueil.
- campagnes d'intoxication à la suite de ces rafles pour les désigner comme «cibles», «ces prétendus terroristes», en les filmant à la T.V., en les nommant dans les journaux, et en indiquant leurs domiciles et leurs lieux de travail.
- la conséquence ne se fait pas attendre : le 18 Mars, un attentat fort bien organisé (et peut-être même protégé) a ravagé les locaux de l'imprimerie 34; c'est une tentative «efficace», en effet, en s'attaquant au matériel, d'empêcher l'expression de ceux qui luttent et réagissent contre un pouvoir de plus en plus oppressif.

AUJOURD'HUI,

Un des travailleurs de la coop. I 34 est écroué à la prison St Michel de Toulouse dans l'arbitraire le plus complet. D'habitude les flics agissent sur ordre de la justice. Là c'est le contraire.

Ce sont les flics de la P.J. de Toulouse qui ont lu dans le «Monde» de lundi que Bernard «était en fuite», dans l'affaire des G.A.R.I. Alors d'EUX-MEME ils sont venus le prendre à l'imprimerie à 11h, sans aucun papier, ni mandat d'amener ou d'arrêt.

Ce n'est qu'à 18h 30 que les flics ont eu le mandat, c'est à dire que le juge couvre après coup l'initiative. D'abord ceux-ci ont dû fortement insister pour être «couverts», et puis un juge Piat, pensez donc, ne fait pas la fine bouche quand on lui amène un révolutionnaire sur un plateau.

Ainsi on sait que les flics peuvent régler leurs comptes à des gens (ils n'avaient pas digéré que l'intimidation ait échoué, qu'elle ait au contraire renforcé la solidarité et l'appui des gens à l'imprimerie 34 afin qu'elle continue), car la justice légalisera l'arbitraire ensuite.

Maintenant, sous prétexte d'être «entendu», sans être inculpé, (de quoi, pourquoi?, mystère) notre camarade attend en prison son transfert à Paris. (Quand? mystère aussi)

Cette magouille des flics tombe bien, au moment où le pouvoir se lance dans une campagne «anti-anarchiste», qui se manifeste scandaleusement par le transfert du dossier des G.A.R.I. de la Cour de Sureté de l'Etat aux Assises, après 17mois d'instruction et de détention préventive pour les inculpés. (ça, c'est la magouille de la justice pour reprendre l'instruction à zéro, perpétuer la détention provisoire, et durcir le jugement)

Quelqu'un en fuite ou recherché à Toulouse depuis DEUX ANS, ça devrait se savoir dans la police, surtout quand ce quelqu'un a été interrogé plusieurs fois (dernièrement par rapport au plasticage de son imprimerie), qu'il se trouvait quotidiennement sur son lieu de travail au vu et au su de tout le monde.

Voilà quelqu'un qui fuyait continuellement sur place !

Si, maintenant, sans notification judiciaire, à la simple vue d'un article de presse, les policiers font du zèle, c'est pour parachever l'oeuvre de destruction entreprise contre ceux qui ne se plient pas à la loi de la force.

✱



C'est contre tout cela :

- d'une part l'arbitraire policier (l'arrestation de notre camarade)
- d'autre part l'arbitraire judiciaire et politique (augmenter la peine pour les inculpés des GARI dans un procès qui dénaturera les faits en faisant oublier les motivations anti-franquistes de leurs actions)

que nous devons réagir fermement, sinon les portes sont ouvertes à la systématisation de ces pratiques à l'encontre de ceux qui gênent par leur critique. Et qui donc, aujourd'hui, peut prétendre être sûr d'y échapper, demain ?

✱

C'est cela, la répression aujourd'hui à Toulouse et dans notre «douce France», c'est cela la loi de la force qui s'établit autour de nous.

Refusons de la subir !

*En France, la liberté c'est comme le gruyère,
c'est plein de trous.*

Après la mort de Robert et Diego, sur le campus de Rangueil, près de la CRS 27, perquisitions et interpellations se sont multipliées à Toulouse, à Paris. La Presse a soutenu la police dans sa chasse antimilitaire, déployant un zèle macabre à brandir les cadavres de Robert et Diego pour vendre leur tchou.

• La police, encouragée par Ponia et appuyée par la presse, n'a pas les yeux pour trouver des coupables. C'est ainsi que Sylvie Porte a été arrêtée le samedi 13 mars à Paris.

Le complot judiciaire et juridique commençait. Étant la compagne de Robert, et ayant participé à un collage politique avec lui 8 mois auparavant, Sylvie était la coupable toute désignée. Après 48 heures d'interrogatoires, elle est sequestrée à Fleury Merogis pendant une semaine en attendant un hypothétique transfert à Toulouse pour être présentée devant le juge Bensoussan chargé de l'affaire.

Pour légaliser cette procédure arbitraire Sylvie a été inculpée de complicité de détention et de transport de substances explosibles sans aucune preuve matérielle. L'histoire s'est d'ailleurs répétée par la suite puisque Bernard Réglat était interpellé et incarcéré à Saint Michel sans être inculpé, dans des circonstances analogues, pour des motifs mal définis. Dans

Dans la « démocratie » de Giscard, avec un peu de retard sur l'Allemagne, on légalise l'arbitraire, on plastifie ceux qui gênent, on enferme ceux qui protestent, on crée de nouvelles lois répressives quand ce n'est pas suffisant.

PARCE QU'ELLE EST LIBERTAIRE,

PARCE QUE COMME NOUS ELLE REFUSE L'OPPRESSION QUOTIDIENNE,

SYLVIE CROUPIT DEPUIS TROIS SEMAINES A LA PRISON SAINT MICHEL.

Depuis quelques jours une demande de liberté provisoire a été déposée;

Sylvie ne demande pas qu'on pleure sur son sort, mais qu'on manifeste activement sa solidarité avec elle. Écrivez lui également ainsi qu'au juge Bensoussan, pour réclamer sa libération immédiate.

Sylvie PORTE matricule 2572
Maison d'arrêt St Michel
Grande rue. Saint Michel
31400 Toulouse

Juge Bensoussan
Palais de Justice de Toulouse

SYLVIE PORTE CROUPE DEPUIS PLUS D'UN MOIS EN PRISON

Dans la nuit du 8 au 9 mars, l'explosion qui a secoué le quartier de Rangue à Toulouse a tué deux libertaires. Après la mort de Robert Touati et de Juan Escriban, près de la CRS 27, perquisitions et arrestations se sont multipliées à Toulouse et à Paris.

La police, encouragée par Penis, n'a pas lésiné sur les moyens pour trouver les coupables. C'est ainsi que Sylvie PORTE a été arrêtée le samedi 15 mars à Paris. Le complot juridique et policier commençait. Étant l'ami de Robert Touati, et ayant participé à un collage politique avec lui huit mois auparavant, Sylvie était la coupable toute désignée.

Après 48 heures d'interrogatoire, elle a été séquestrée à Fleury-Mérogis pendant une semaine, en attendant son transfert à Toulouse, pour être présentée au Juge Bensaoussan chargé de l'affaire.

Pour légaliser cette procédure arbitraire mais qui semble de plus en plus devenir la règle, Sylvie a été inculpée de complicité de détention et de transport de matières explosives, sans aucune preuve matérielle.

Dans la démocratie de Giacard, on légalise l'arbitraire, on enferme ceux qui protestent, on crée de nouvelles lois répressives quand ce n'est pas suffisant.

Nous soussignés, demandons la mise en liberté immédiate de Sylvie Porté et dénonçons l'arbitraire des procédures employées.

Faites parvenir cette pétition à M. le Juge BENSOUSSAN, Palais de Justice
31400 Toulouse

NOM

PROFESSION

SIGNATURE

halte à la loi de la force !

Dès l'annonce du plasticage de l'imprimerie 34 des rassemblements de sympathisants solidaires ont eu lieu, notamment sur le campus du Mirail.

Les actions envisagées et réalisées en commun avec des étudiants et des enseignants ont eu comme objectif la contre-information en se rendant à l'ORTF et à la Dépêche du Midi pour exiger le passage du communiqué remettant les faits à leur juste place.

Quelques jours après, les flics, solidaires des fascistes, arrêtaient arbitrairement Bernard Réglat à l'imprimerie 34. Depuis, il est incarcéré à la prison de la Santé sous prétexte que le juge Pia, qui est chargé de la réinstruction du dossier des GARI, a l'IMPRESSION que Bernard a "quelque chose à voir dans tout cela".

En 1974, après l'assassinat par le régime franquiste de Puig Antich, devant l'apathie quasi-générale, des groupes autonomes révolutionnaires ont décidé d'intervenir directement afin de sauver du garrot des camarades de Puig. Différentes actions ont alors été décidées. Enlèvement du banquier Suarez, mitraillage de la voiture du consul, attaque du consulat d'Espagne, etc.

Des camarades ont été arrêtés dans les jours ou mois qui ont suivi. La plupart sont en liberté provisoire en attendant le procès. Trois d'entre eux crouissent toujours en prison. Cela fait 18 mois. Pour des commodités policières, judiciaires et surtout politiques (accord entre Ponia et le ministre de l'Intérieur Espagnol), ils avaient été déférés en Cour de Cassation de l'Etat. Pour les mêmes commodités, après 18 mois de préventive, ils sont déférés en Cour d'Assises. Entretiens, Bernard travaillait à l'34 au vu et au su de tous les flics de France. Mais, au moment choisi par l'Autorité Judiciaire, on le décrète en fuite, on l'arrête et on l'incolpe pour des faits vieux de deux ans parce que l'on a des impressions.

NOUS NE DEVONS PAS RESTER LES BRAS CROISES DEVANT L'ARBITRAIRE.

Le dossier est lourd :

- Inculpés des GARI : on fait traîner pour garder des camarades en préventive. On se sert de la justice à la carte pour faire traîner plus encore et au moment du procès infliger des peines plus lourdes.
- On incolpe Bernard Réglat dans des conditions arbitraires qui sentent la manœuvre et la provocation.
- On incolpe des étudiants, on en incarcère un à St Michel, après tabassage général.
- On incolpe Sylvie Porté sans la moindre preuve, simplement du fait qu'elle était la compagne de Robert Touati, mort sur le campus de Rangueil pour avoir voulu lancer un avertissement à Ponia et à ses sbires. Elle aussi est arrêtée dans des conditions arbitraires. On vient de lui refuser la liberté provisoire. Elle est à St Michel.
- On incolpe des viticulteurs, on en arrête un, toujours sans preuves, après une démonstration du type "grandes manœuvres en Occitanie".

Pendant ce temps :

- Des véhicules de militants de la Ligue Communiste Révolutionnaire sont incendiés par des fascistes.
- A Ranguoill, deux étudiants marocains se font tabasser par des fascistes.
- Les étudiants en grève du Mirail sont attaqués par des fascistes.
- L'imprimerie 34 est plastiquée par des fascistes.
- Une sympathisante du mouvement étudiant est violemment agressée par des fascistes.

Mais là, la police se tait, étouffe, essaie de détourner, couvre, utilise, tentant, selon le mot de Pompidou en 68, de faire en sorte que les "extrêmes se bouffent". Le lien devient de plus en plus visible, le pouvoir se démasque de plus en plus. La manoeuvre devient de plus en plus claire, le climat d'insécurité pour les militants de toutes les organisations ou pour les inorganisés grâce à l'action policière et judiciaire, où l'arbitraire sera bientôt légalisé par les nouvelles lois liberticides, et à l'action complémentaire des groupes fascistes qui tendent à créer un climat de terreur au sein des mouvements.

Faire taire les étudiants à coups de matraques (les interrogatoires au commissariat Central se font de plus en plus musclés, les grenades ne sont plus tirées qu'en tir tendu), c'est la même manoeuvre que de faire taire des camarades par des arrestations arbitraires, que de faire sauter une imprimerie. Faire régner la terreur en marquant de croix gammées et en violant une sympathisante du mouvement étudiant ou en pourchassant des manifestants isolés, c'est la même manoeuvre que de tenter d'intimider des travailleurs immigrés en les expulsant du territoire à la moindre contestation.

NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS INTIMIDER

- Ni par les manoeuvres policières et judiciaires.
- Ni par les petits groupes de nazillons que nous avons d'ores et déjà dans le collimateur.

LIBERATION IMMEDIATE DE MARIO INES-TORRES, MICHEL CAMILLERI, JEAN-MARC ROUILLAN, SYLVIE PORTE, BERNARD REGLAT, LE VITICULTEUR TISSEYRE, L'ETUDIANT ANDRE MARTY!

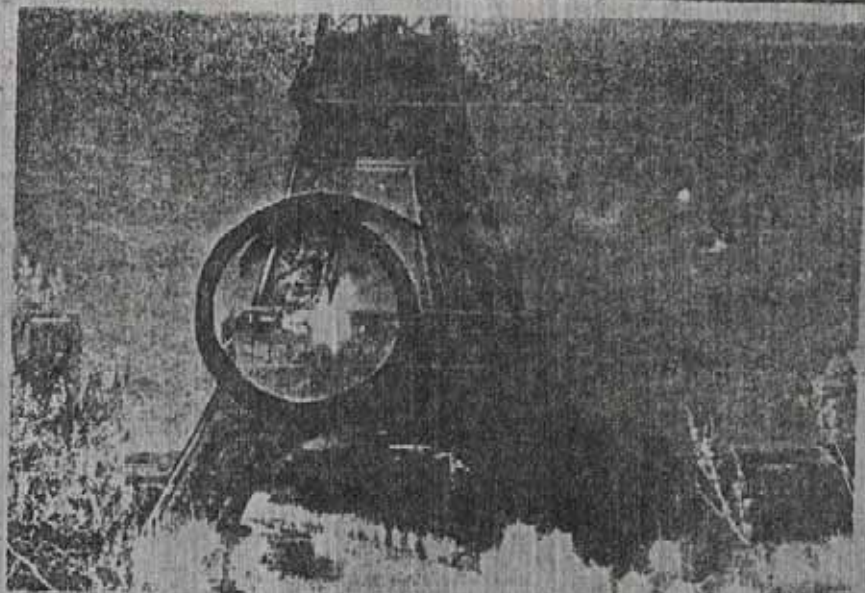
Nous demandons un soutien effectif basé sur l'élargissement de L'ACTION.

Nous refusons les pleurnicheries "les flics sont méchants - les fascistes sont des salauds !".

Ne restons pas sur la défensive.

Passons résolument à l'OFFENSIVE, car la répression s'abat sur tous ceux qui luttent

Collectif contre la répression.



D. R.

Les artificiers cosmopolites téléguidés ont encore frappé

Dans la nuit de mardi à mercredi, une violente explosion se produisait au restaurant de la tour Eiffel. Par ailleurs, ces dernières semaines, la police devait retrouver plusieurs charges d'explosifs dans les palais de justice de Versailles, Bobigny, etc., quelques jours auparavant divers locaux appartenant à des organisations d'extrême-droite (CFT-Action française, etc.) étaient incendiés ou explosaient mystérieusement.

Cette série d'attentats vient d'être revendiquée par le MAC(T) — les Mystérieux artificiers cosmopolites téléguidés, un mouvement qui emprunte son nom à la « une » du *Parisien libéré*, au lendemain de « l'attentat manqué » contre Poniatowski à Toulouse en mars dernier.

Nous publions le communiqué qui nous est parvenu :

« L'Etat français détient en otage des révolutionnaires du GARI. Leur crime ? Avoir voulu attirer l'opinion internationale sur la répression féroce qui frappe les militants en Espagne. Et le seul moyen efficace de le faire dans ce monde de collaboration entre tous les pouvoirs était l'action directe.

« Les autres otages de l'Etat français sont des Corses et des Bretons qui continuent à être considérés comme des politiques alors que la Cour de sûreté se dessaisit des dossiers du GARI et les envoie devant une cour d'assises. Le

gouvernement utilise donc sa Cour de sûreté quand ça l'intéresse : elle lui permet six jours de garde à vue et une juridiction militaire. Maintenant, un jury d'assises lui permet de punir sévèrement des hold-up. L'Etat libère les inculpés de « Justice pied-noir » et garde les autres.

« La solidarité révolutionnaire va jouer jusqu'à l'amnistie pour tous les détenus politiques. Nous répondrons coup pour coup aux exactions des fascistes, guérilleros du Christ-Roi... Les amis du SAC et de l'Etat.

« Nous revendiquons la destruction de la librairie d'extrême-droite « La pensée moderne » et l'incendie des locaux royalistes de l'Action française, ceux de la CFT, les attentats contre les palais de justice et les actions de la nuit dernière (tour Eiffel).

« Nous appelons tous les groupes autonomes, tous les militants révolutionnaires ou autonomistes à passer à l'action directe pour libérer les prisonniers politiques. »

Robert Touati, Juan Escribano *
MAC(T).

Les mystérieux artificiers cosmopolites téléguidés.

* Les deux jeunes gens retrouvés déshabillés sur le campus de Toulouse le mois passé.

a Toulouse une fois L'imprimerie

34

L'IMPRIMERIE 34 à TOULOUSE, c'est une petite imprimerie (comparée à IPN), plastiquée il y a plus d'un mois et demi, aux locaux ravagés, mais qui persévère à coup de bouts de ficelle à faire son boulot (il lui faut 6 millions dans les mois qui viennent - sic)

C'est à dire qu'outre les travaux commerciaux courants, elle imprime pour de nombreuses associations, MJC, l'ensemble de l'extrême gauche de la région et des sections de la CFDT. Elle essaie depuis trois ans de faire en sorte que l'expression critique soit le mieux possible assurée, malgré ce qu'il en coûte.

Déjà ça déplaçait.

En plus les «travailleurs de 1.34» fonctionnent sur une certaine unité de pensée qui les amène séparément ou collectivement, à avoir une activité de critique propre. Ce qui fait qu'ils sont, en plus de l'imprimerie, connus comme «anarchistes», comme on dit. Tout désigne donc ces bêtes là.

Ce n'est donc pas un hasard si, il y a un mois et demi, après qu'une bombe soit dirigée contre Poniatowski ait éclaté, tuant ceux qui l'avaient, seules LEURS têtes de «terroristes» étaient en douce filmées par la télé à la sortie du commissariat et retransmises aux informations. Il y avait eu 26 interpellations et une sélection précise des personnes ainsi capturées au zoom.

Pas un hasard si, seul LEUR domicile était transformé en :

- a) dépôt d'armes (information du ministère de l'intérieur)
- b) usine à tract

et l'imprimerie en «plaque tournante de l'anarchie» (informations de France-Soir) Si le sur lendemain cette imprimerie était détruite. Les fournisseurs suspendaient alors toutes leurs facilités.

Mais l'histoire continue.

Une semaine après l'attentat, alors qu'il avait été interpellé (pour «l'attentat contre Poniat») puis interrogé (pour l'attentat contre l'imprimerie) un copain de l'imprimerie était arrêté. On sut alors qu'il était déclaré d'office «en fuite» depuis 2 ans. Dieu qu'il cowait lentement ! Il est incarcéré à la Santé et inculpé sur des «impressions» du juge dans le cadre des poursuites criminelles entreprises contre les inculpés des GARI.

Les flics viennent fouiller dans les décombres pour chercher et découvrir...une enveloppe et des Letraset qu'ils ont emmené sous scellés pour Dieu sait quel usage.....Et laissent planer la menace de la Brigade Financière qui viendrait prendre la relève de l'anti gang pour essayer de crever l'imprimerie par le tiroir caisse.

Et demain? Demain ils voudraient que l'on mette la clef sous le paillason, que les petites gens qui les emmerdent restreignent un peu leur expression. Ils rêvent d'assainissement, figurez vous.

Mais nous on est tetu. On veut continuer à dire ce que nous pensons, on veut continuer à faire en sorte que l'expression critique se développe.

On veut que Bernard sorte du trou.

On veut aussi dire que «l'affaire» dans laquelle on l'implique aujourd'hui pue la mort l'élimination de révolutionnaires, sent la justice et la bonne conscience. On veut - mais n'est ce pas là une complicité dangereuse - sortir les camarades du GARI (beaucoup étaient de Toulouse) du ghetto dans lequel les enferme l'Etat et les révolutionnaires. On veut leur liberté.

Autant de raisons de nous faire taire.

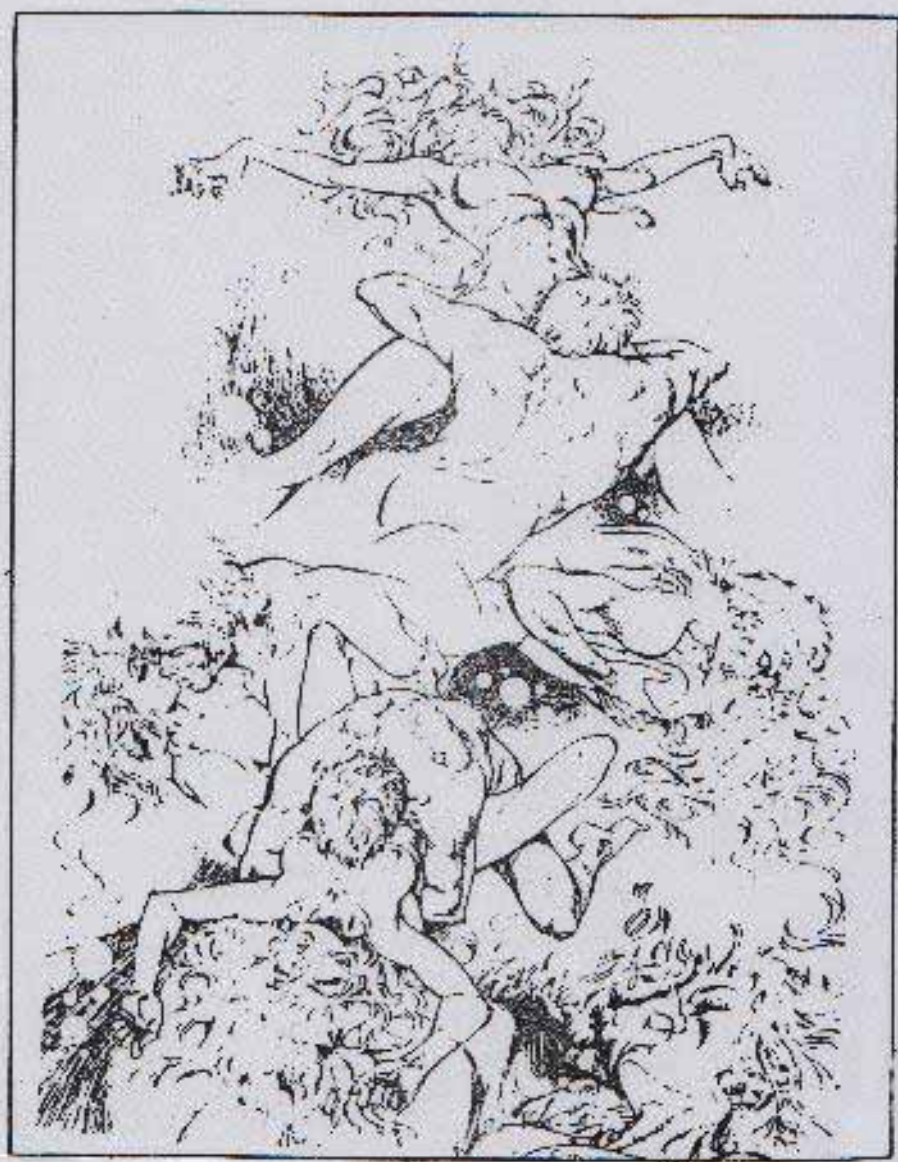
Autant de raisons pour nous de le crier et de venir aujourd'hui à la fête d'IPN vous l'expliquer.

solidarité avec l'imprimerie 34 - ccp BASTA 3 394 34 S Toulouse

DES VENDANGES DE LA MORT AUX VENDANGES DE L'AMOUR



Emile Pouytes :



RECHERCHES
SOCIALES
ANTI-AUTORITAIRES
ARCHIVES



JAIME DIEGO RUIZ

Adresse aux
Viticulteurs en
Révolte par des
Membres du
Mouvement
Libertaire



Robert TOUATI

Mai 1976 – Retranscription de la lettre de Sylvie Porté adressée à ses ami-es. La partie concernant St Michel devait être publiée puis finalement Sylvie a été libérée en juin 1976 et la lettre a rejoint les archives. En 2014 sur le site du CRAS, elle est publiée dans son intégralité avec les rajouts de Sylvie concernant :

- la campagne anti-anarchistes menée par la presse bourgeoise suite à la mort de Robert et Diégo à Toulouse en mars 1976.
- un article de presse au sujet d'une prison danoise (mixte, sans barreaux...)

St Michel – Détention femmes

La taule, y a pas à chier c'est comme la société. En plus petit, en plus concentré c'est tout comme dehors : les prolos du délit s'opposent aux bourgeois du délit et ils font Front Populaire contre l'administration pénitentiaire et la misère à vivre qu'elle impose. Parlons-en.

Non contente de priver un détenu de l'air qu'il respire, par la taule, la société modèle l'individu à son comportement social futur esclave consentant. En le privant du plus minime libre-arbitre. L'heure du coucher, du lever, le choix d'un lieu, il en fait une bête à la Pavlov* qui n'ose aucun geste par peur du bâton. Passer de 7h du matin à 7h du soir assise sur un banc, avec pour seules possibilités de choisir entre la belote et le rami. Les femmes à St Michel subissent leur condition de sous individus, sans possibilité de se mouvoir. Elles dépendent de l'autorité d'une surveillante chef. Si t'es fatiguée, et que tu veux te reposer, tu restes sur ton banc sauf si tu es vieille, et si le directeur trouve que tu es suffisamment vieille. Y a des vieilles qui ont droit à la fatigue, d'autres pas, tout dépend du bon vouloir de l'administration. Si tu es jeune et en bonne santé, si tu as envie de lire ou de t'isoler tu restes sur ton banc et tu la fermes. Comme l'administration a peur que ses détenues s'ennuient elle offre des activités, et leur horaire est surchargé. On les occupe et on les occupe bien :

Deux jours par semaine une douche

Trois jours par semaine la télé et même les jours fériés tels que le Premier mai où il n'y a pas de programme. Samedi, dimanche, lundi, c'est les jours de distributions, c'est comme ça, c'est pas interchangeable, si tu trouves qu'on te prend pour un con, tu fermes ta gueule sinon t'as le mitard. Si tu es maman tu as l'isolement complet si t'es pas contente.

Chaque jour le travail gratuit pour l'entretien de la taule :

- pliage de linge (de nuit de jour et de boulot) des détenus hommes. C'est pour eux, pour leur rendre service qu'on le fait pas pour servir de main d'œuvre gratuite à une administration à budgets sélectionnés
- nettoyage du couloir central
- nettoyage de la salle commune
- nettoyage du réfectoire
- nettoyage des cellules dortoirs

Y en a quand même qui bénéficient de l'incroyable privilège du salaire. Pour un esclave disponible à mi-temps (nettoyage des bureaux (de la chef de détention, de l'infirmière...) des douches, corvée d'eau chaude), le prix s'élève à 60f par mois à plein temps 200f. Ca s'appelle « être classée » c'est une promotion par rapport à la gratuité et puis ça ouvre toutes les portes même celles des matons et de la direction. Eh oui une femme classée, en plus du lavage de tous les détenus (400 au minimum), entretien la propreté de ses maîtres. On fait le ménage du dirlo pour un verre d'alcool ou un paquet de clopes, cela dépend de la générosité de ces messieurs dames qui ne doivent rien à personne. C'est une caricature de dehors : un véritable esclavage consenti. Le personnel pénitentiaire est nourri et blanchi par ceux-là mêmes qu'ils répriment. Alors, l'équilibre de la peur est maintenu par le pouvoir pénitentiaire et judiciaire par d'habiles stratagèmes : liberté conditionnelle, permissions, grâces et remises de peines. Si l'esclave se rebelle, il sait ce qui l'attend : et deux mois de grâce ça compte, trois jours de perne quand on est là depuis un an ou plus ça compte et c'est là-dessus que l'administration pénitentiaire compte pour que tourne bien la machine. Et effectivement elle tourne bien...des révoltes à St Michel c'est en 1972 un détenu dans sa cellule contre 4 ou 5 CRS bien armés.

C'est le consentement populaire qui fait sienne la devise du dirlo : « Pas de mouvement collectif, ici on n'exige rien, on a ce qu'on mérite »

C'est le défilé des bons Français, envoyés par Ponia** visiter la taule de Los-les-Lille, saccagée par les détenus et leur haussement de corps devant tant de dégâts. Ce sont des rebus de la société, et ils voudraient qu'on les chouchoute.

C'est en 1976 les femmes qui font une grève du travail gratuit, qui refusent le sadisme de leur maton et qui se retrouvent mitardées, isolées avec la seule possibilité de reprendre le boulot et de la fermer.

C'est alors pour les détenus des tentatives individuelles de révolte c'est-à-dire : la grève de la faim, le suicide, l'évasion. Les trois conduisent à la mort à plus ou moins brève échéance. Les trois sont courantes à St Michel. Mais il n'y a pas d'écho, l'administration se tait, elle parle pour compter les morts, question de recenser les effectifs. Mais faut pas croire qu'il est possible que la tension de la peur (?) et du silence soit un équilibre solide ! Les détenus sont des êtres humains et à force d'accumuler les coups et les rancunes, ils briseront la machine qui les agresse jusqu'à la disparition totale des murs qui cachent, enferment et relèguent.

Sylvie Porté n°25-72
Arbitrairement détenue depuis le 13 mars 1976

PS : C'est un peu roman feuilleton, mais il faudrait rajouter les humiliations quotidiennes (parloir où tu n'as pas le droit d'embrasser le visiteur..., bouffe dégueulasse, cantine pour ceux qui ont du fric...)

Notes (du claviste en 2014) :

*Ivan Pavlov (1849 – 1936), médecin et physiologiste Russe, prix Nobel de médecine en 1904, qui a travaillé sur les réflexes conditionnels acquis avec l'apprentissage.

**Michel Poniatowski (1922 – 2002), ministre de l'intérieur (1974 à 1977)

***En août 1974, une délégation de Citoyens visite la Maison d'arrêt de Lille en partie détruite par les détenus fin juillet 1974, lors des mutineries dans diverses prisons françaises (mouvements collectifs commencés en 1971).

Le schéma : prolos dehors = prolos dedans me parait un peu trop schématique.

A propos de la campagne anti-anars (titre de Sylvie)

Les anarchistes c'est qui, c'est quoi ?

Ben voyons ! C'est tous les coupeurs de tête, des assassins assoiffés de sang, formés à l'école de Lin Pia ou Mao Tsé-toung ! Peu importe les aberrations théoriques, les maîtres il y en a et ils financent.

Mais quelle merde, quel leurre ! Qu'est-ce qui forment les maillons de la chaîne : information – répression et pourquoi ?

Parce qu'un ingénieux ministre de l'intérieur, jumeau de ses voisins européens, au service d'une société libérale conduit à un état fasciste.

Pour faire passer des lois répressives : Etat de siège, état d'exception, lois sur le port d'armes (2 ans pour un pied de tabouret, arme de 6^e catégorie...), lois sur l'association de malfaiteurs... Faut le consentement du populo et c'est avec des arrestations arbitraires, des manifestants assassinés, des magistrats déclassés qu'on peut y arriver. Alors, faut détourner l'attention. Le Corse modéré qui veut sa propriété, le viticulteur qui répond aux grenades lacrymogènes, l'étudiant qui veut le rester, tout ça c'est des faiseurs de désordre, des assassins. Alors, faut abattre, enfermer, tabasser, faut légitimer la violence policière de l'Etat, et par là celle du Capital, du travail, de la famille. Mais pour que les mensonges deviennent réalité, faut les moyens :

- c'est la télé et les déclarations quotidiennes des participants du pouvoir.
- C'est les journaux et les fantasmes journalistiques de toute espèce. Ainsi deux cadavres déchiquetés par la manipulation d'une bombe deviennent deux assassins.
- C'est les organisations syndicales (ouvrières, étudiantes) condamnant toute initiative qui dépasse leur cadre d'action, toute violence sauf celle du Capital qui les manipule, soucieuses de votes, préoccupées seulement d'avoir une parcelle de pouvoir à tel point qu'elles en assurent son fonctionnement.
- C'est donc le silence total sur la réalité du Capital.

A propos de l'article sur la prison d'Odense au Danemark

Le délit c'est la seule manière de dire non à la société qui nous opprime. On vole, on tue, on se prostitue pour ne pas être volé, être tué, être prostitué. Alors le débat prisons autoritaires ou prison ouverte (mixte, sans barreaux et où les détenus possèdent les clés) on en a rien à foutre. Ce qu'on veut c'est une société dans laquelle il est possible de vivre et non passer sa vie à être exploité.

REVUE DE PRESSE

TERRORISME ET MANIPULATION DE L'INFORMATION

Les mass media sont un outil de manipulation au service du pouvoir, cela n'est un secret pour personne. Différents articles de l'*Aurore* vont nous permettre de montrer comment ce journal utilise la manipulation pour discréditer notre mouvement.

Après les incidents de la manifestation étudiante du 18 mars à Paris, l'*Aurore* titrait le 19 mars : La manifestation des étudiants a permis à quelques anarchistes de saccager des boutiques sur le passage du cortège, en compagnie d'un titre énorme bien caractéristique de ce journal de déformation : Revoilà les casseurs. Ainsi, pour le lecteur un peu pressé, la chose est claire : ce sont les anarchistes ! Même si, dans l'article de J. Van Den Esch, il est écrit : « Personne ne croit que les prétendus « anars » — n'importe qui peut brandir un drapeau noir et invoquer une tradition idéologique qui eut ses dévotés et ses martyrs — personne, non, ne croira que les voleurs d'hier soir ont un rapport quelconque avec l'Université ».

Et, le lendemain, le même journal publiait, sous un titre semblable, les déclarations de certains commerçants victimes de la manifestation et celle du préfet de police. Et aucune ne faisait allusion aux anarchistes ! Il est bien clair pour beaucoup — et nous pouvons nous en réjouir — que les responsables sont des individus sans appartenance politique précise, avec bien sûr des provocateurs parmi eux, qui profitent simplement de la couverture de la masse qui les suit pour se défouler et... se remplir les poches. Des militants de la F.A. ont d'ailleurs participé à cette manifestation, et ils étaient dans le service d'ordre pour tenter de s'opposer à cette provocation.

Et l'attentat manqué contre Ponia à Toulouse ? Les anarchistes, bien entendu ! Les gros titres font état des arrestations en milieu anarchiste, et ce n'est qu'à la fin de l'article que J. Lesinge écrit : « Toutes les organisations syndicales désapprouvent en tout cas de tels actes. Et d'un côté, d'anciens membres du G.A.R.I. m'ont affirmé également hier que ce n'étaient plus là leurs méthodes, et qu'ils avaient

délaissé la bombe pour une autre forme de combat politique, ajoutant même que tous les anarchistes de la région toulousaine désapprouvaient cette action avortée. Alors ? ».

Et les viticulteurs ? Encore les anarchistes ! Cette fois-ci pourtant les anarchistes n'ont pas fait la une (12 mars). Mais l'article est intéressant à plus d'un titre : « Les anarchistes tués par la bombe qui devait abattre Michel Poniatowski avaient partie liée avec certains viticulteurs du Midi ». Les viticulteurs répondent : « Nous ne pouvons laisser passer ces insinuations. C'est vrai, c'est bien la balle du fusil d'un vigneron qui a tué le commandant de C.R.S. Mais nous ne sommes pas des terroristes, nous ne sommes pas des tueurs ». C'est vrai, la fusillade de Montredon n'a rien à voir avec le terrorisme, mais il s'agit d'une violence de masse (il reste à voir si, en l'occurrence, elle est révolutionnaire). Et quand les dirigeants viticoles déclarent : « Ça irait mal si on arrêtait quelqu'un... cette fois-ci tout le monde décrocherait son fusil », cette détermination de se défendre contre l'Etat n'est pas non plus du terrorisme.

Le véritable terrorisme, c'est celui que l'Etat exerce contre nous. C'est aussi le terrorisme intellectuel qu'exercent sur l'opinion des journaux comme l'*Aurore*. Le terrorisme — faut-il le rappeler ? — est un acte individuel ou de petit groupe, qui se base davantage sur un esprit de révolte que sur une mentalité révolutionnaire. Refuser le terrorisme, ce n'est pas refuser toute violence, et la violence révolutionnaire est un moyen d'action des travailleurs face à la bourgeoisie. Ce qui la différencie du terrorisme, c'est le fait d'être un mouvement populaire, de s'appuyer sur une réalité sociale et de n'utiliser cette méthode qu'en fonction de la situation et de l'opportunité d'une telle action.

Dernière minute :

Vendredi 17 avril. L'*Aurore* n'a pas encore réussi à prouver que le saccage de l'aéroport de Saint-Etienne était le fait d'une infiltration des anarchistes parmi les fans de l'équipe de football. Le journaliste de l'*Aurore* devait être aussi saoul que les supporters pour ne pas voir dans ces actes d'hystérie collective une manifestation de la « terreur noire ». Ou alors, ma pauvre dame, il n'y a plus rien à y comprendre.

ALLEZ LES VERTS

DANS LA SERIE L'ETAT C'EST L'OPPRESSION : ALLEMAGNE
FRANCE

Ils ont bonne mine les démocrates au pouvoir en Allemagne fédérale. Le 9 mai on apprend que ULRIKE MEINHOF, un des membres dirigeants de la FRACTION ARMEE ROUGE (RAF) a été trouvée pendue dans sa cellule.

Cette mort survient après celle d'HOLGER MEINS, mort le 9 nov 74 après 2 mois de grève de la faim sans soins médicaux ; (en protestation contre les conditions d'internement du groupe BAADER/MEINHOF : la torture blanche).

TORTURE BLANCHE : Le prisonnier est placé dans une cellule totalement isolée sur le plan acoustique et visuel et sans aucun contact avec les matons ou autres prisonniers ; Ceci afin de détruire l'équilibre mental du détenu par l'isolement sensoriel.

La thèse du suicide d'ULRIKE MEINHOF est rejetée par ses avocats de par impossibilité matérielle et par contradiction avec la ligne de résistance du groupe ; En fait il s'agit d'un vrai CRIME D'ETAT.

Il faut dire que le procès du groupe BAADER/MEINHOF vient de se rouvrir et que l'état allemand a tout fait pour empêcher la défense des inculpés : isolement sensoriel, récusation des avocats trop sympathisants et enfin assassinats de 2 des 5 inculpés.

Voilà donc le visage de la social-démocratie auquel il faut rajouter la politique anti-criminels qui donne plein-pouvoirs à la police, aidée par une presse déchaînée dès qu'il s'agit d'amalgamer anarchisme et terrorisme, gauchisme et banditisme, et de jouer les défenseurs de la société.

Ainsi non seulement les sociaux démocrates se contentent de gérer le capitalisme sous le couvert de socialisme mais ils pratiquent une répression contre les révolutionnaires quels qu'ils soient par anti-communisme d'état et sous prétexte de lutte anti-terroriste ;

Mais s'il ne fait pas bon d'être d'extrême-gauche en Allemagne fédérale, s'est pas la joie non plus dans la société libérale française surtout pour les libertaires de toulouse.

En effet après l'explosion qui tua 2 camarades le 8 mars près de la CRS 27 de Toulouse, se fut la raffle parmi les anars. Depuis SYLVIE PORTE, connue pour avoir milité il y a 7 mois avec une des victimes, croupit en tôle sans aucune preuve pour l'accusation de "détention et transport d'explosifs"; Quand Ponia cherche des coupables

Pour la soutenir écrire à : Sylvie PORTE n° 2572 prison St Michel 31000 Toulouse ;
Vous pouvez aussi écrire au juge d'instruction pour demander sa libération. Mr le juge BENSOUSSAN Palais de justice Toulouse 31400

Aux libertaires et sympathisants de prendre en charge le soutien et la popularisation de l'affaire car il ne faut

car il ne faut pas compter sur ce que la presse (même de gauche) s'en préoccupe .

Encore une affaire qui risque de traîner comme celle des GARI dont on reparle avec le transfert de leur dossier en assises pour dénaturer le sens de leur lutte et alourdir leurs peines .

Les GARI : constitués dans le contexte de la solidarité anti-franquiste à l'époque de l'exécution de PUIG ANTICH dépassèrent par leur pratique durant l'année 74 le cadre habituel de la contestation attentats contre des édifices espagnols , expropriations de banques , enlèvement du banquier espagnol Suarez, etc .

Aujourd'hui , après 2ans l'affaire n'est toujours pas jugée et on vient d'arrêter Michel Bernard REGLAT un travailleur de l'imprimerie 34.

IMPRIMERIE 34 : edite BASTA , journal anarchiste. Aété récemment par les fascistes .

Précisons que la presse l'avait désigné comme soit-disant en fuite dans l'affaire des GARI . Le voilà donc en prison sans aucun motif , aucune inculpation . Encore un otage pour Ponia .

Pour le soutenir écrire à : MICHEL BERNARD REGLAT No 183716 Ce 127
Maison d'arrêt LA SANTE 75014 Paris

Le groupe libertaire appelle à un soutien total aux victimes de toutes les répressions sans s'élever en juge vis à vis des pratiques de lutte des groupes révolutionnaires et rappelle que seule l'action directe sur les lieux de travail et de vie quotidienne oeuvre vraiment pour la révolution libertaire .

MANIFESTATION A TOULOUSE POUR SYLVIE PORTE

Le 13 mars, la police arrêtait à Paris Sylvie Porté ; elle n'avait commis aucun délit, si ce n'est celui d'avoir participé à un collage « politique » huit mois auparavant avec son ami Robert Touati.

Robert Touati qui devait exploser avec sa bombe dans le quartier de Rangueil à Toulouse, une affaire qui allait servir de prétexte à un gigantesque campagne anti-anarchiste dans la région.

Aujourd'hui, Sylvie Porté est toujours emprisonnée et la chambre d'accusation vient de refuser sa libération alors qu'aucune charge réelle ne pèse contre elle. Inculpée de « complicité de détention » et de « transport de substances explosives », elle est incarcérée à la prison Saint-Michel à Toulouse. C'est là que le 5 mai à 22 heures, quelques uns de ses amis qui la soutiennent, sont venus faire une intervention diffusée par haut-parleur : « Juges, flics, matons de toutes sortes, ça suffit ! Bensoussab, tu refuses la liberté provisoire de Sylvie parce que, comme tout juge, tu es suspendu au téléphone du ministère de l'Intérieur. Mais on sait très bien que dans cette affaire pour la justice, il ne s'agit plus de savoir si Sylvie est innocente ou coupable, mais il faut des otages à Ponia. »

Libération 05/1976

Les conditions de détention à la prison étaient également évoquées : « On assassine Grandvillemain en le laissant crever sans soins et dans le plus grand silence pendant une grève de la faim de plusieurs mois. On laisse agoniser Agret à la prison des Baumettes, comme en ce moment à Saint-Michel Tessier, Chestony et treize autres détenus qui observent une grève de la faim pour protester contre les incarcérations arbitraires, les détentions abusives, les conditions de vie inadmissibles ».

Affaire Agret:

Co-accusé de Roland Agret, Antoine Ritter a commencé une nouvelle grève de la faim à la prison de Clerveaux où il purge une peine de réclusion criminelle à perpétuité. Au début du mois, il a adressé au garde des sceaux une lettre dans laquelle il écrit : « si j'ai avoué le double meurtre de Borrel et de Moreno, c'est parce que j'avais reçu des menaces visant mes enfants ». Ritter avait déjà entrepris il y a un an, une grève de la faim, qu'il avait abandonné faute de soutien.

Le Monde
16-17/05/76
A Toulouse

DES INCONNUS S'EN PRENNENT A PLUSIEURS ETABLISSEMENTS BANCAIRES

(De notre correspondant régional.)
Toulouse. — Dans la soirée du jeudi 13 mai, la veille de l'assassinat de M. Jacques Chaine, des inconnus ont lancé des poches en plastique contenant un produit liquide rouge sur les façades de plusieurs succursales bancaires de Toulouse : le Crédit lyonnais, la Société générale, la Société marseillaise de crédit, la banque Worms, la Banque de Paris et des Pays-Bas, ainsi que contre le siège du journal « la Dépêche du Midi ».

Quelques heures plus tard, une agence de la Société générale, place de Tol-Aviv, au Mirail, était saccagée tandis que des slogans tels que « Mort aux P.-D.G. », « Les P.D.-G. à la porte, les chômeurs à leur place », « De la part des anarchistes », étaient peints sur les murs. Les auteurs de ces dégradations n'ont pas été identifiés. Il semble qu'ils entendaient protester contre les conditions de détention de Mlle Sylvie Porté, l'amie d'André Touati, tué dans la nuit du 8 au 9 mars dernier en manipulant une bombe près d'un casern de C.R.S. Ils ont aussi pu agir par solidarité avec MM. Michel Camilleri, Mario Inhes-Torres, Jean-Marc Roufflan et Bernard Reglat, membres ou anciens membres des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste), actuellement détenus après une série d'attentats commis en 1974 et dont le dossier a été renvoyé il y a quelques semaines (« le Monde » daté 28-29 mars) de la Cour de sûreté de l'Etat au tribunal de grande instance de Paris.

ID-OUEST PAGES LOCALES (Montauban)
ENSEIGNEMENT
Vendredi 6 Mai

La section départementale F.E.N. condamne les projets de décrets Haby

La commission administrative F.E.N. de Tarn-et-Garonne réunie le 26 avril, condamne les projets de décrets présentés par le ministre de l'éducation, comme elle a condamné la loi du 11 juillet 1975 : ils relèvent d'une même volonté.

le véritable negre révolutionnaire questions traitées, les renvois constants à des textes d'application qui privent les éclairages nécessaires, le tout conduisant généralement au maintien des méthodes initiales du pouvoir.

... et offre son soutien à Sylvie Porté

Le C.A. de la F.E.N. réuni, le 20 avril a pris connaissance du cas de Sylvie Porté.
Arrêtée le samedi 13 mars à Paris, elle est, depuis, emprisonnée avec le motif d'inculpation suivant : « Complicité et détention de matière explosive » et cela, sans aucune preuve matérielle.
En fait, elle est coupable d'avoir été l'amie d'un des deux garçons tués dans la nuit du 8 au 9 mars, à Toulouse, par l'explosion qui a secoué le quartier de Rangueil lors de la venue de M. Poniatowski.
La C.A. de la F.E.N. dénonce l'arbitraire des procédures et demande la liberté immédiate de Sylvie Porté.

LA GUEULE DUVERTE N°105
MERCREDI 12 MAI 76



Après la mort de Robert Touati et de Juana Escrivain dans la nuit du 8 au 9 mars, perquisitions et arrestations se sont multipliées à Paris et à Toulouse. Sylvie Porté a été arrêtée le 13 mars et inculpée de détention de matières explosives sans aucune preuve matérielle. Contre l'arbitraire de la démocratie de Giscard réclamons sa mise en liberté immédiate. Envoyez vos pétitions à M. le Juge Bensoussab, Palais de Justice, 31400 - Toulouse.

liberté pour Sylvie Porté !

Dans la nuit du 8 au 9 mars, l'explosion, qui a secoué le quartier de Rangueil à Toulouse, a tué deux libertaires. Après la mort de Robert Touati et Juan Escribano près de la CRS 27, perquisitions et arrestations se sont multipliées à Toulouse et à Paris. La police, encouragée par Ponia, n'a pas lésiné sur les moyens pour trouver des coupables.

C'est ainsi que Sylvie Porté a été arrêtée le samedi 13 mars à Paris. Le complot juridique et policier commençait. Etant l'amie de Robert et ayant participé avec lui à un collage politique huit mois auparavant, Sylvie était la coupable toute désignée. Après 48 heures d'interrogatoire, elle a été séquestrée à Fleury-Mérogis pendant une semaine en attendant son transfert à Toulouse pour être présentée au juge Bensoussan, chargé de l'affaire.

Pour légaliser cette procédure arbitraire, mais qui semble de plus en plus devenir la règle, Sylvie a été inculpée de complicité de détention et de transport de matières explosives, sans aucune preuve matérielle. Le juge Bensoussan a refusé sa mise en liberté provisoire par trois fois : elle pourrait influencer les témoins. Lesquels ? Elle n'a subi que deux séances d'instruction (devant le juge), dont la dernière fin mars.

Depuis deux mois, pas de confrontation avec d'hypothétiques témoins, pas de preuves, si ce n'est une paire de gants trop grands de trois pointures !

Il est nécessaire de soutenir activement Sylvie Porté : parce que pour nous, le silence est une complicité qui permet tous les abus imaginables. Parce que Sylvie est victime de tout un système, comme la majorité de la population carcérale (plus de 50 %) qui est en détention préventive, alors que le droit pénal est théoriquement basé sur la présomption d'innocence de toute personne, tant qu'elle n'a pas été reconnue coupable par les tribunaux. Parce que l'inculpation de Sylvie n'est due qu'au fait qu'elle était l'amie d'un des deux libertaires morts à Rangueil, Robert Touati. L'inculpation et l'incarcération de Sylvie ne sont qu'une anticipation d'application de l'un des projets (parmi les « quatre » du ministre de l'Intérieur) visant à l'extension de la notion d'association de malfaiteurs, et par là, de complicité aux amis et connaissances !...

Elle sera jugée le 15 juin, à 14 heures, au Palais de Justice de Toulouse. Une mobilisation est prévue pour exiger sa liberté. En attendant, on peut lui écrire : Sylvie Porté, n° 2572, prison Saint-Michel, 31400 Toulouse.

District PSU
du Tam-et-Garonne ■

2 Tribune socialiste n° 705 12/06/76

Ecrivez à :

Sylvie PORTÉ

N° 2572

Prison St Michel

31400 TOULOUSE



LE 15 JUIN A 14 HEURES, AU PALAIS DE JUSTICE DE TOULOUSE :

procès de **SYLVIE PORTÉ**

Dans la nuit du 8 au 9 mars, l'explosion qui a secoué le quartier de Ranguail à Toulouse a tué deux libertaires. Après la mort de Robert Touati et Juan Escribano près de la CRS 27, perquisitions et arrestations se sont multipliées à Toulouse et à Paris. La police, encouragée par Ponia, n'a pas lésiné sur les moyens pour trouver des coupables.

C'est ainsi que Sylvie Porté a été arrêtée le samedi 13 mars à Paris. Le complot juridique et policier commençait. Etant l'amie de Robert et ayant participé avec lui à un collage politique huit mois auparavant, Sylvie était la coupable toute désignée. Après 48 heures d'interrogatoire, elle a été séquestrée à Fleury Mérogi s pendant une semaine en attendant son transfert à Toulouse pour être présentée au juge Bensoussan, chargé de l'affaire.

Pour légaliser cette procédure arbitraire mais qui semble de plus en plus devenir la règle, Sylvie a été inculpée de complicité de détention et de transport de matières explosibles, sans aucune preuve matérielle. Le juge Bensoussan a refusé sa mise en liberté provisoire par trois fois : elle pourrait influencer les témoins. Lesquels ? Elle n'a subi que deux séances d'instruction (devant le juge), dont la dernière fin mars. Depuis deux mois, pas de confrontation avec d'hypothétiques témoins, pas de preuves, si ce n'est une paire de gants trop grands de trois pointures !

Il est nécessaire de soutenir activement Sylvie PORTÉ :

- Parce que pour nous le silence est une complicité qui permet tous les abus imaginables.
- Parce que Sylvie est victime de tout un système, comme la majorité de la population carcérale (plus de 50 %) qui est en détention préventive, alors que le droit pénal est théoriquement basé sur la présomption d'innocence de toute personne, tant qu'elle n'a pas été reconnue coupable par les tribunaux.
- Parce que l'inculpation de Sylvie n'est due qu'au fait qu'elle était l'amie d'un des deux libertaires morts à Ranguail, Robert Touati. L'inculpation et l'incarcération de Sylvie ne sont qu'une anticipation d'application de l'un des projets (parmi les « quatre » du ministre de l'Intérieur) visant à l'extension de la nation d'association de malfaiteurs, et par là, de complicité aux amis et connaissances... !

Soyons tous présents au procès le 15 juin à 14 heures !

15 JUIN

A 14 HEURES, AU PALAIS DE JUSTICE

procès de
SYLVIE PORTÉ

1976.

Toulouse

**ENEZ
TOUS!**



LE 15 JUIN A 14 HEURES, AU PALAIS DE JUSTICE DE TOULOUSE :

au procès de
SYLVIE PORTÉ

Au Tribunal de grande instance Sylvie Porte : Complice de l'attentat de la C.R.S. 27?

L'affaire est mise en délibéré

Accusée de complicité, de détention et de transport de substances explosives, Sylvie Porte, 23 ans, aide soignante, comparait hier après-midi, devant le tribunal de grande instance de Toulouse. Amie de Robert Touati, l'un des libertaires victimes de l'explosion à la C.R.S. 27, le 9 mars dernier, quelques heures avant la venue de Michel Poniatowski, la jeune fille avait été arrêtée le 13 mars; elle était détenue depuis à la prison Saint-Michel de Toulouse.

Estimant que son inculpation n'est due qu'au seul fait de ses relations avec Robert Touati, les libertaires avaient lancé un ap-

pel de soutien auquel ont répondu plus de six cents jeunes gens, dont une centaine qui avaient envahi la salle bien avant le début de l'audience, tandis que leurs camarades attendaient devant le tribunal.

Aussi, c'est dans une salle comble que se déroula ce procès, au cours duquel aucune preuve concrète n'a été apportée quant à la participation active de Sylvie Porte lors des événements du 9 mars.

UNE PYRAMIDE A L'ENVERS

Je suis choqué par les tentatives d'intimidation dont ont fait

l'objet les magistrats saisis de l'affaire, déclarait le ministre public. Soulignant que « ce n'était pas un procès d'intention », le procureur de la République prononçait alors un réquisitoire visant uniquement à démontrer « la culpabilité évidente de la jeune fille: complicité d'aide, d'assistance effective, transport d'explosifs. Tout démontre que Sylvie Porte était au courant et sur les lieux de l'explosion », concluait le procureur de la République, qui réclamait une peine de prison, dont une partie ferme.

Certes, la jeune fille connaissait l'objectif de « l'équipée nocturne » et a reconnu être l'auteur du coup de téléphone affolé informant le S.A.M.U. « qu'un accident s'était produit route de Narbonne ».

Mais, pour les avocats de la défense, aucune preuve ne permet d'étayer les accusations formulées à son encontre. Et Me Furbury « dissequit » le réquisitoire pour démontrer point par point que rien ne permet d'établir la culpabilité de la jeune fille. « La complicité doit constituer un fait actif et la présence ne suffit pas; ses mensonges n'établissent pas sa culpabilité », déclarait-il, avant de souligner que le réquisitoire est une « pyramide qui repose sur la pointe ». L'affaire a été mise en délibéré, le jugement sera rendu le 21 juin, à 14 heures.

La Dépêche
16/06/76

La Dépêche 22/06/76

Sylvie PORTE :
10 mois de prison
dont sept
avec sursis

Le Monde
23/06/76

L'explosion d'une bombe
à la C.R.S. 27 de Toulouse

SYLVIE PORTE
A ÉTÉ CONDAMNÉE
A DIX MOIS D'EMPRISONNEMENT
(dont sept avec sursis)

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Une jeune fille, membre des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes), Mlle Sylvie Porte, vingt-trois ans, étudiante, demeurant habituellement à Montauban (Tarn-et-Garonne), a été condamnée, lundi 21 juin, par le tribunal de Toulouse, à dix mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis.

Le 9 mars 1976, vers 2 heures du matin, c'est-à-dire quelques heures avant que M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, préside dans la cour d'honneur de la C.R.S. 27, à Toulouse, les obsèques officielles du commandant Joël Le Goff, tué à la tête de la C.R.S. 26 lors de la fusillade de Montredon-Corbrières, une bombe artisanale de fort calibre explosa à 400 mètres environ de l'endroit où devaient se tenir les personnalités. Les deux hommes qui transportaient la bombe, Gilbert Touati et Duran Escribano, furent déchiquetés par l'explosion de l'engin.

L'enquête de police établit très rapidement que Mlle Sylvie Porte, amie de Touati, était au courant de l'expédition qui, selon elle, était uniquement destinée à « faire du bruit ». Mlle Sylvie Porte avait été appréhendée trois jours plus tard et écrouée sous l'inculpation de transport d'explosif.

Sylvie Porte :
jugement lundi.

Environ 200 personnes se sont rendues hier au tribunal correctionnel de Toulouse pour soutenir Sylvie Porte, inculpée de « complicité de détention et de transport d'explosif ». Compagne de Robert Touati, libertaire tué par l'explosion de la dynamite qu'il transportait aux abords d'une caserne de CRS, Sylvie Porte avait été arrêtée le 13 mars et incarcérée sans qu'aucune preuve n'ait pu être retenue contre elle. D'ailleurs, dans son réquisitoire, le procureur n'a pu parler hier que d'un faisceau de présomptions. Il a finalement réclamé une peine de prison, moitié ferme, moitié avec sursis, sans préciser de durée. Les avocats de Sylvie Porte, Mes Marie-Christine Etelin et Alain Furbury, ont plaidé la relaxe. Le tribunal rendra son jugement lundi prochain.

Liberation
16/06/76

Sylvie Porte a été condamnée, lundi, par le tribunal de grande instance de Toulouse, à dix mois de prison, dont sept mois avec sursis. Elle était poursuivie pour délit de complicité de détention et de transport de substances explosives. Son procès avait été évoqué à l'audience du 15 juin (lire « La Dépêche du Midi » du 16) et le jugement mis en délibéré jusqu'au 21 juin. Rappelons que Sylvie Porte, arrêtée à Paris, avait été l'amie de Robert Touati, l'un des deux libertaires, victimes de l'explosion d'une bombe dans la nuit du 8 au 9 mars dernier, à proximité de la C.R.S. 27, où M. Poniatowski, ministre de l'Intérieur, devait assister, le 9 mars à Toulouse, aux obsèques du commandant Le Goff, tué lors des événements de Montredon. L'intéressée, bien que mise au courant des intentions de Touati, nie toute participation aux faits. Elle affirme qu'elle s'est bornée à téléphoner au S.A.M.U., présentant un accident, et à informer au petit jour les membres de la communauté libertaire de la rue Jolimont.

Son avocat, Me Furbury, plaidait le doute et réclamait la relaxe. Dans une lettre qu'elle nous a adressée, Sylvie Porte indique qu'elle a prévenu le S.A.M.U. d'un accident possible « dans la direction de la route de Narbonne », à 2 h 58. « L'accident », en effet, s'était produit à 2 h 15, et Touati avait demandé qu'on alerte les secours s'il n'était pas rentré à 2 h 30. Sylvie Porte précise aussi que son appartement ne servait pas de « planque ».

LUNDI 21 JUIN A 14 H., VERDICT DU PROCÈS DE SYLVIE PORTÉ

Le 15 juin a eu lieu le procès de Sylvie FORTE qui était inculpée sans la moindre preuve de complicité de détention et de transport de matières explosibles, à la suite de la mort de deux camarades sur le campus de Rangueil, lors de la venue de Ponia à Toulouse.

Les raisons de son arrestation sont qu'elle était la compagne de Robert TOUATI et qu'elle s'était fait embarquer, ficher avec lui, lors d'un collage d'affiches.

Le motif non avoué de sa séquestration à St MICHEL (trois mois !) est qu'on a fait semblant de croire en haut lieu à un attentat contre Ponia.

Il fallait donc que flics et juges trouvent un otage, histoire de rassurer l'opinion publique, manipulée une fois de plus par les journalistes en quête de sensationnel. Sylvie Porté, en tant que libertaire, était la coupable toute désignée.

Le compte-rendu pour le moins partial du procès dans "La Dépêche" est dans la lignée des articles parus précédemment. Ce journaliste besogneux et anonyme se contente d'évoquer la "brillante" plaidoirie des avocats, en négligeant tout simplement le contenu de cette dernière.

Ce méticuleux gratte-papier s'est fait l'allié du procureur Désert en se contentant de répéter le roman feuilleton de l'accusation, en falsifiant même certains faits, appelant ainsi à une condamnation.

Ce qu'a également omis de souligner ce brillant journaliste, c'est la mobilisation de centaines de personnes venues réclamer la libération de Sylvie.

CETTE MOBILISATION NE DOIT PAS CESSER ET NE S'ARRÊTERA QU'AVEC

LA LIBÉRATION DE NOTRE CAMARADE !

TOUS AU VERDICT LE LUNDI 21 JUIN A 14 H. AU PALAIS DE JUSTICE !